

# CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Communauté de Communes  
Pont-Audemer / Val de Risle

---

2021

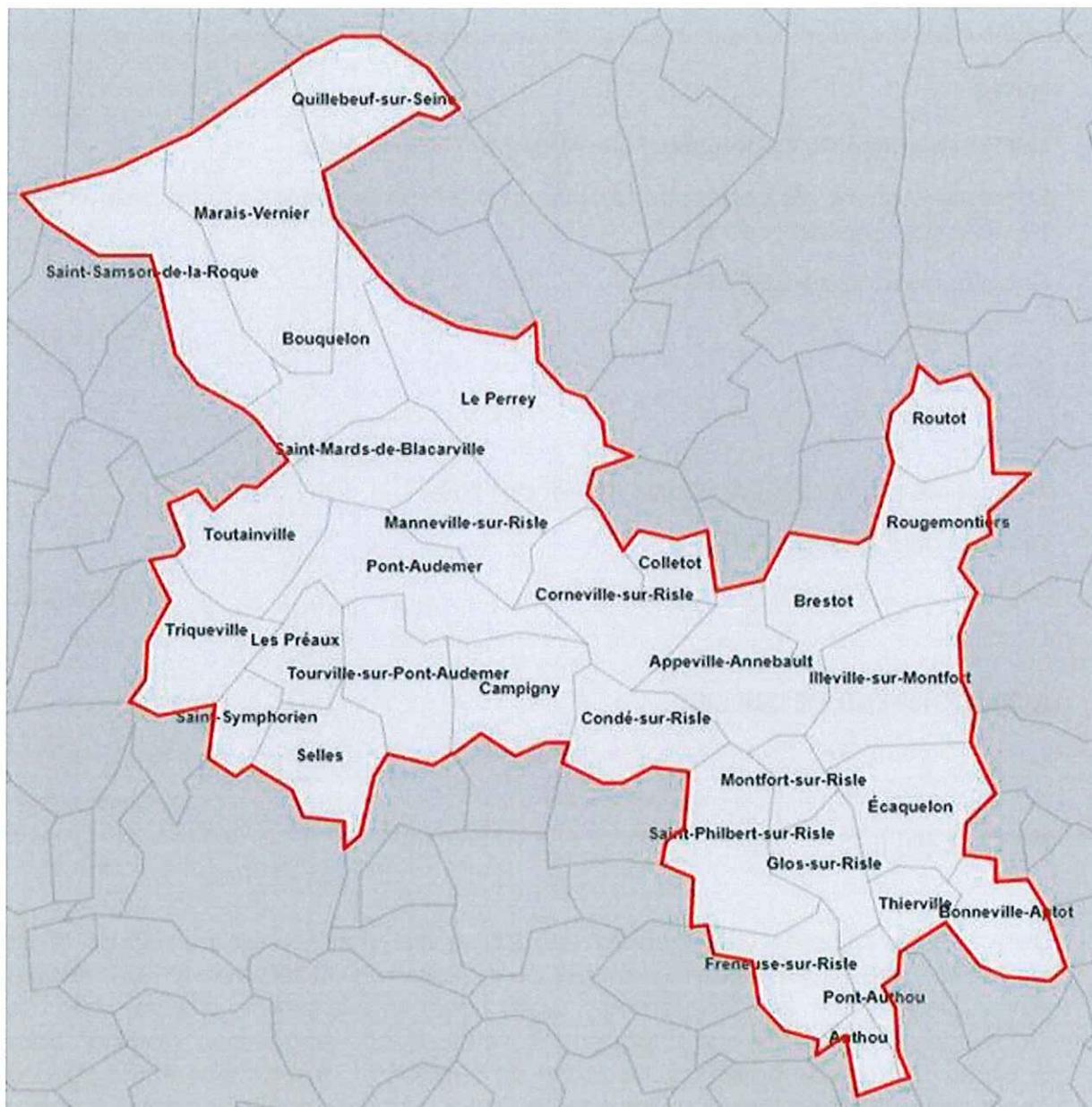


## TABLE DES MATIERES

PREAMBULE .....	5
Article 1 - Objet du contrat .....	6
Article 2 – Présentation du territoire .....	7
Démographie et accès aux services .....	7
Mobilité.....	9
Urbanisme et logement.....	11
Développement économique.....	13
Environnement et transition écologique .....	15
Les contractualisations établies et en cours de la CCPAVR .....	17
Article 3 - Les orientations stratégiques.....	18
• Engager le territoire et ses habitants dans le défi de la transition écologique et énergétique .....	18
• Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous.....	19
• Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré 19	
• Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives .....	20
• Conforter une dynamique économique locale et durable.....	20
Article 4 - Le plan d'actions .....	21
Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat .....	21
Validation des actions.....	21
Projets et actions en maturation.....	22
Les actions de coopération interterritoriale .....	22
Article 5 – modalités d'accompagnement en ingénierie .....	23
Article 6 – Engagements des partenaires .....	24
Dispositions générales concernant les financements .....	24
Engagement de la Communauté de Communes Pont-Audemer/Val de Risle .....	24
Engagement de l'Etat, des établissements et opérateurs publics.....	25
Engagements des autres signataires (Région Normandie et Département de l'Eure) .....	25
Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques .....	26
Article 7 – Gouvernance du CRTE.....	27

Le comité de pilotage.....	27
Le comité technique.....	28
L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets.....	28
Article 8 – Suivi et évaluation du CRTE .....	29
Article 9 – Résultats attendus du CRTE .....	29
Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE .....	30
Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE.....	30
Article 12 – Résiliation du CRTE .....	30
Article 13 – Traitement des litiges.....	30
ANNEXES .....	31
Annexe 1 : liste des actions matures .....	32
Annexe 2 : fiches actions des projets matures .....	38
Centre de loisirs du Clos normand .....	39
Aménagement paysager de la cour de l'école en associant les élèves .....	41
Restructuration du groupe scolaire Jules Verne .....	42
Création d'une cuisine centrale afin de favoriser le bio et les circuits courts .....	44
Construction d'un Pôle de Santé Libéral Ambulatoire (PSLA) .....	45
Acquisition d'une maison de santé à Montfort sur Risle .....	47
Aménagement du pôle de santé de Quillebeuf-sur-Seine .....	48
Création du parc du Moulin (Parking végétalisé, boulodrome, tennis de table, jardins partagés, verger communal, éclairage solaire).....	50
Construction d'un club house au terrain de golf .....	51
Espace public numérique dans les pôles secondaires (Routot, Montfort-sur-Risle, Quillebeuf sur Seine).....	52
Travaux d'extension de la Mairie et du siège de la CCPAVR .....	53
Lancement d'une application citoyenne pour favoriser la démocratie participative (Action PVD) .....	54
Aménagement du site de la cartonnerie (mixité : habitat, économie, services publics).....	55
Aménagement des étangs – tranche 2.....	57
Installation de nouvelles caméras de vidéo protection afin de renforcer le maillage .....	58
Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) .....	59
Rénovation de la Mairie de Bouquelon .....	60
Rénovation de la toiture de la Mairie de Glos sur Risle.....	61
Réhabilitation des bâtiments publics Mairie et école (panneau solaire, PAC) ....	62

Modernisation de l'éclairage public .....	63
Travaux de restructuration des stations d'épurations et du réseau d'assainissement sur le secteur Val de Risle .....	64
Accessibilité de l'église Saint-Denis .....	65
Rénovation de l'église .....	66
Diagnostic pour la rénovation de l'Eglise Saint-Germain .....	67
Rénovation de l'église de Pont-Authou .....	68
Végétalisation des cimetières de Pont-Audemer .....	69
Chemin piéton Appeville-Annebault – Montfort-sur-Risle .....	70
Tranche 2 de la voie douce en bord de Risle (Quai Felix Faure) pour relier le centre-ville aux étangs .....	71
Aménagement de la voie douce pour connecter le centre-bourg au cimetière .....	72
Aménagement de la route de Lisieux .....	73
Elargissement du chemin des hautes planches.....	74
Plateforme d'autopartage (place Kennedy, Pont-Audemer) .....	75
Implantation de 12 abris de vélos sécurisés afin de développer la pratique quotidienne du cyclisme (Action PVD) .....	77
Accueil de nouveaux commerces par la rénovation d'un bâtiment public .....	78
Construction de toilette publique auto-lavante avec connexion sur la réserve d'eau .....	79
Construction d'une cantine scolaire.....	80
Casiers pour les producteurs locaux.....	81
Halle fermière .....	82
Paniers de producteurs locaux à Toutainville .....	83
Annexe 3 : liste de l'ensemble des actions par orientations stratégiques.....	84
Annexe 4 : indicateurs des axes stratégiques et des orientations .....	103
Annexe 5 : liens de la stratégie avec les documents stratégiques existants.....	105
Annexe 6 : Maquette financière.....	124



---

## Pont-Audemer/Val de Risle

2, Place de Verdun

BP 429

27500 Pont-Audemer

[info@ccpavr.fr](mailto:info@ccpavr.fr)

## ENTRE

### **La Communauté de Communes Pont-Audemer / Val de Risle,**

Représenté par M. Michel Leroux, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 15 novembre 2021

Ci-après désigné par la CCPAVR

D'une part,

## ET

### **L'Etat,**

Représenté par M. Jérôme Filippini, Préfet de l'Eure,

Ci-après désigné par « l'Etat » ;

D'autre part,

## IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

## PREAMBULE

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) renouvelés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

## Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n°6231/SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire de la Communauté de Communes Pont-Audemer/Val de Risle autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

## Article 2 – Présentation du territoire

Pont-Audemer Val de Risle est une communauté de communes d'une superficie de 325 km<sup>2</sup>. Elle se situe dans l'ouest du département de l'Eure, au cœur de la Région Normandie et de l'estuaire de la Seine. La Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle (CCPAVR), créée le 1er janvier 2017, est issue de la fusion des deux communautés de communes Pont-Audemer et Val-de-Risle, qui existaient depuis 1996. En 2019, plusieurs communes de la CC Roumois Seine s'y sont ajoutées. **Aujourd'hui, la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle compte 32 communes et 33 000 habitants.**

Un pôle principal apparaît dans la structure territoriale, autour de Pont-Audemer, qui concentre la majorité des habitants et des services du territoire. On compte ensuite trois pôles secondaires (Montfort-sur-Risle, Quillebeuf-sur-Seine et Routot).

A l'échelle régionale, la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle bénéficie d'une position géographique stratégique. Elle est située au croisement des agglomérations structurantes du territoire régional : Rouen, Le Havre et Caen.

### Démographie et accès aux services

Avec **33 102 habitants en 2017**, la CC de Pont-Audemer Val-de-Risle affiche une dynamique démographique en hausse depuis 1968. Entre 2012 et 2017, le taux d'évolution annuel de la population était de 0,38%, soit 628 habitants au total en 5 ans (contre 0,34% dans l'Eure, 0,05% en Normandie et 0,39% à l'échelle nationale).

Cette croissance démographique est la conjonction d'un solde naturel positif malgré une légère baisse (+0,15% par an) et d'un solde migratoire positif (+0,23% par an).

Entre 2012 et 2017, **la majorité des communes de la CC Pont-Audemer Val de Risle ont connu une augmentation de leur population**, parfois très importante comme à Bouquelon (taux d'évolution annuel de 4,19%), Brestot (3,53%), Glos-sur-Risle (3,11%), Saint-Symphorien (2,61%...).

A l'inverse, **9 communes du territoire ont enregistré une baisse de leur population**. Pont-Audemer et Montfort-sur-Risle font partie de ces communes avec un taux d'évolution annuel respectivement de -0,82% et -0,34%.

## DES DYNAMIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES CONTRASTEES ET UNE OFFRE DE SERVICES ASSEZ COMPLETE INEGALEMENT REPARTIE SUR LE TERRITOIRE

### ATOUTS

Une dynamique démographique en hausse depuis 1968 avec des disparités entre les communes  
 L'enfance et la jeunesse des sujets structurants pour la CCPAVR  
 Des jeunes encore bien présents malgré un vieillissement de la population  
 Un territoire multi-polarisé avec une offre de services et d'équipements assez complète mais inégalement répartie  
 L'offre de santé diversifiée mais jugée insuffisante  
 Des équipements culturels variés majoritairement situés à Pont-Audemer.  
 Une offre de commerciale multiple concentrée dans les centralités du territoire  
 Un territoire bien pourvu en couverture téléphonie et numérique mais un déploiement à poursuivre sur la fibre optique  
 Un tissu associatif dynamique participant à l'animation du territoire.

### OPPORTUNITES

La mise en œuvre de la feuille de route du Projet Educatif et Social Local en lien avec la CAF qui devrait permettre de renforcer l'accompagnement sur les volets éducatifs et sociaux  
 La démarche Petites Villes de Demain de Pont-Audemer et Montfort-sur-Risle, l'OPAH et l'OPAH RR qui va accompagner le renforcement des centralités du territoire  
 Le projet de labellisation de la Vallée de la Risle comme Pays d'art et d'histoire pour valoriser le patrimoine du territoire et améliorer l'accès à la culture pour l'ensemble des habitants.  
 Le projet de pôle de santé libéral et ambulatoire (P.S.L.A) à Pont-Audemer devrait permettre d'améliorer l'offre de santé.

### FAIBLESSE

Pont-Audemer a enregistré une baisse de sa population entre 2007 et 2017  
 Un vieillissement qui s'accélère nécessitant un renforcement des actions  
 Plus d'une personne sur dix vit en dessous du seuil de pauvreté, les jeunes et les Pont-Audemériens sont particulièrement touchés par la pauvreté  
 Un niveau de qualification plutôt faible (mais en augmentation)  
 Une inégale répartition de l'offre des services et équipements sur le territoire (concentration à Pont-Audemer)

### MENACES

La fuite des jeunes vers les pôles universitaires comme Rouen, Le Havre ou la région parisienne  
 Une perte d'attractivité lié à une offre de logements non adaptée  
 Un risque de précarisation de la population

## Mobilité

La communauté de communes Pont-Audemer Val-de-Risle bénéficie d'une très bonne desserte routière : autoroutes, nombreuses départementales.

L'A13 et l'A28 sont des axes majeurs permettant des déplacements de grande envergure. L'A13 est l'autoroute reliant Paris à Caen via Rouen. Trois sorties desservent le territoire : 25 – Bourg-Achard, 26-Pont-Audemer, 28 Beuzeville. Il est à noter que l'A13 arrive souvent à saturation. L'A28 est l'axe reliant Abbeville à Tours via Rouen.

Des axes secondaires (D139, D675, D89, D130, D810, ...) permettent les mobilités internes et externes. Le réseau de routes départementales est bien organisé. La D675 est la seconde voie d'importance du territoire. En raison d'une bonne accessibilité routière et des déplacements pendulaires, la voiture reste le mode de transport prépondérant des ménages. 86,7% des ménages de Pont-Audemer Val-de-Risle sont motorisés et 40,8% disposent de deux voitures ou plus.

La voiture reste le mode de transport le plus utilisé pour se rendre au travail sur le territoire de Pont-Audemer Val-de-Risle. En 2017, 85,5% des déplacements domicile-travail sont effectués en voiture (contre 83% dans l'Eure et 80% pour la Normandie) alors que 51% des actifs travaillent sur le territoire de la CCPAVR (6 571 actifs en 2016).

La communauté de communes Pont-Audemer Val-de-Risle est desservie par une ligne de car (Rouen/Pont-Audemer) et cinq lignes de bus départementales régulières. Toutefois les lignes de bus sont fortement axées sur l'accessibilité de Pont-Audemer. Seule la ligne 380 permet une desserte plus locale des communes de la vallée de la Risle. La commune de Pont-Audemer a mis en place un service de bus permettant le déplacement urbain au sein de la Ville de Pont-Audemer.

Le territoire est marqué par l'absence d'offre ferroviaire malgré une présence prépondérante de l'ancienne ligne à voie unique Glos-Honfleur qui traverse le territoire.

Concernant les déplacements doux, environ 7% des actifs utilisent la marche à pied pour se rendre au travail. Le vélo n'est pas un mode de transport privilégié sur le territoire, en raison de la topographie du territoire, de la sécurité du déplacement et des difficultés de stationnement pour les vélos. Le vélo ne représente que 2,5% des déplacements quotidiens domicile-travail. Par ailleurs, on dénombre six boucles de circuits de cyclotourisme dans les environs de Pont-Audemer.

## UNE OFFRE DE MOBILITE ALTERNATIVE A LA VOITURE A DEVELOPPER

### ATOUPS

Une très bonne desserte routière (autoroutes facilement accessibles, routes nationales et départementales)  
 Une importante offre de transport scolaire  
 Un territoire desservi par cinq lignes de bus départementales régulières  
 Le territoire dispose de plusieurs circuits et infrastructures dédiés aux cycles qui méritent d'être renforcés  
 Une offre de mobilité alternative complétée par treize aires de covoiturage aménagées par le Département de l'Eure et un site internet dédié au covoiturage

### OPPORTUNITES

La présence du Pôle Mobilité Risle Pays d'Auges avec une volonté de développement de l'offre en mobilités douces  
 L'ancienne voie de chemin de fer présente une opportunité pour améliorer l'offre en circulation douce.

### FAIBLESSE

Une grande dépendance à la voiture, mode de transport principal  
 Une vulnérabilité énergétique des ménages liée aux déplacements  
 Une desserte limitée en transports en commun avec une offre concentrée sur Pont-Audemer  
 Des difficultés de mobilité pour les jeunes et des personnes âgées  
 Le vélo, un mode de déplacement qui reste peu utilisé sur le territoire (2,5% des flux domicile-travail)

### MENACES

Externalités négatives engendrées par la dépendance à la voiture : pollution, inégalités sociales

## Urbanisme et logement

Le territoire de la CC Pont-Audemer Val de Risle compte en moyenne 101,7 habitants au km<sup>2</sup> en 2017. Une densité légèrement supérieure à celle de l'Eure (99,6 hab./km<sup>2</sup>), et inférieure à la moyenne normande (111 hab./km<sup>2</sup>).

La commune la plus densément peuplée du territoire est de loin Pont-Audemer (698/km<sup>2</sup>), elle est également la seule commune à dépasser les 10 000 habitants. Ensuite, Routot, Montfort-sur-Risle, Pont-Authou et Manneville-sur-Risle sont les communes les plus densément peuplées (entre 160 et 245 hab./km<sup>2</sup>). La majorité des communes sont moyennement densément peuplées. Deux communes, Marais-Vernier et St-Samson de la Roque sont très peu densément peuplées (moins de 30 hab./km<sup>2</sup>).

En 2018, 5% de la surface de la CC Pont-Audemer Val-de-Risle est composée de territoires urbanisés, contre 6,7% de la surface de l'Eure. **Toutes les communes du territoire, à l'exception de Pont-Audemer (où 39% du sol est artificialisé), sont des espaces à dominante rurale.** On retrouve 71% du sol de la CCPAVR occupé par des territoires agricoles, 21% par des forêts et milieux semi-naturels, et enfin 2% par une surface en eau.

La communauté de communes Pont-Audemer Val-de-Risle possède un tissu bâti relativement ancien : 25,6% des logements ont été construits avant 1945. 19% des résidences principales ont été construites avant 1919. La vacance des logements a fortement progressé sur le territoire de la CCPAVR. De 6,1% en 2007 sur le territoire de la CC le taux de vacance s'établit à 9% en 2017 contre 8% dans l'Eure et 8,2% en Normandie et à l'échelle de la France.

## UNE ACTION A RENFORCER EN MATIERE D'AMENAGEMENT ET DE LOGEMENT

### ATOUS

Une occupation des sols dominée par des espaces agricoles, naturels et forestiers qui peuvent jouer un rôle majeur dans le stockage du carbone sur le territoire.  
 Un territoire couvert par de nombreux documents de planification et engagé dans plusieurs démarches de revitalisation mais une nécessité de renforcer l'action intercommunale en matière d'urbanisme durable et de logements.

### OPPORTUNITES

L'OPAH-RU actuel et une OPAH plus large à venir qui devraient permettre d'améliorer l'offre de logements  
 Un potentiel de reconversion de friches industrielles qui constitue un atout pour une stratégie foncière intercommunale durable  
 Des projets de revitalisation des centres-bourgs à travers la démarche Petites Villes de Demain engagées sur les deux communes labellisées du territoire (Pont-Audemer et Montfort Sur Risle).  
 Le plan d'actions sur la Vallée de la Risle qui constitue une feuille de route stratégique sur le positionnement et le devenir de la Risle et de ses abords.

### FAIBLESSE

Une urbanisation qui continue de grignoter les espaces naturels et agricoles avec des disparités entre les communes.  
 Des logements généralement anciens (précarité énergétique des ménages) et une vacance importante en augmentation.  
 Une inadéquation entre l'offre de logements et les besoins des ménages (70,2% de grands logements, 9,9% de petits logements pour loger 62,1% de personnes seules et de couples sans enfants)

### MENACES

Un recul des espaces agricoles et naturels au profit de l'urbanisation  
 Une perte d'attractivité du territoire en raison d'une offre de logements non adaptée

## Développement économique

Avec plus de 10 653 emplois en 2017, la communauté de communes affiche une dynamique d'emplois en hausse depuis plusieurs années (+0,51% entre 2007 et 2017, soit une augmentation de plus de 50 emplois en 10 ans) alors qu'on observe une baisse à l'échelle de l'Eure et de la Normandie.

Depuis 2007, on constate une augmentation de la part d'emplois dans les secteurs de l'Administration publique, enseignement, santé, action sociale de +4 % (29,8 % en 2007; 33,8 % en 2017) et dans le secteur du commerce, des transports, et des services divers (38,3 % en 2007; 39,3 % en 2017).

En 2017, plus de 33% de la population active était des ouvriers. Cependant, la part d'ouvriers dans la population active est en diminution constante depuis le recensement de 2007 (- 5 points).

La commune de Pont-Audemer est celle qui recense le plus d'emplois au lieu de travail. En 2017, cette commune comptait 7101 emplois au lieu de travail, sur les 10 653 emplois de la CC de Pont-Audemer / Val de Risle. Elle est suivie par la commune de Corneville-sur-Risle qui recense 438 des emplois de l'EPCI en 2017. Dans cette commune, la part des emplois salariés dans le nombre d'emplois au lieu de travail y est la plus élevée (90,9 % en 2017).

Par ailleurs, on constate une diminution d'agriculteurs exploitants sur le territoire intercommunal depuis 2007 où la part d'exploitants agricoles est passée de 1,82 % à 0,97 % en 10 ans, ainsi qu'une légère diminution de la part d'artisans, commerçants, chefs d'entreprises dans le même temps (-0,51 % entre 2007 et 2017).

Ces dernières années, le taux de chômage des 15 ans et plus connaît une augmentation sur le territoire de la CC de Pont-Audemer / Val de Risle. En 10 ans, il est ainsi passé de 11,6 % (2007) à 14,5 % (2017) selon l'INSEE (contre 13,3 % dans l'Eure, 13,5% en Normandie et 13,8 % à l'échelle nationale). Le chômage touche particulièrement la tranche d'âge des 15 à 24 ans: 27,7 % des hommes et 32,8 % des femmes.

Le territoire de la CC Pont-Audemer comptait 1703 entreprises en 2019. La majorité d'entre elles sont localisées sur la commune de Pont-Audemer (792 entreprises, soit 47 %). Le secteur du commerce de gros et de détail, des transports, de l'hébergement et de la restauration connaît la plus forte hausse de créations d'entreprises avec 63 entreprises créées en 2019. Vient ensuite le secteur des autres activités de services (39 entreprises créées), et celui des activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien avec 37 entreprises créées.

UNE ECONOMIE DIVERSIFIEE	
<b>ATOUPS</b>	<b>FAIBLESSE</b>
<p>Une dynamique de l'emploi en hausse à l'inverse des tendances départementales et régionales portée par le secteur tertiaire</p> <p>Une industrie encore présente malgré les mutations du secteur (16,7% des emplois en 2017) confortée de groupes internationaux</p> <p>Un secteur tertiaire dynamique</p> <p>Le tourisme, un secteur à fort potentiel en raison de la richesse du patrimoine naturel et historique du territoire.</p>	<p>Une forte prédominance des employés et des ouvriers dans la population active en lien avec le profil économique du territoire</p> <p>Un taux de chômage en augmentation qui touche particulièrement les jeunes</p> <p>Une vacance commerciale à surveiller dans les centralités (problématique de commerces insalubres)</p>
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<p>Sur le modèle de la Cartonnerie, la valorisation des friches du territoire constitue une opportunité d'accueil de nouvelles activités économiques</p> <p>Le projet de labellisation de la Vallée de la Risle comme Pays d'art et d'histoire pour valoriser le patrimoine du territoire peut constituer un atout pour le tourisme.</p> <p>Les travaux du PNR des Boucles de la Seine Normande autour d'un Projet Alimentaire Territorial qui peut permettre d'engager une dynamique autour de l'agriculture et de l'alimentation locales et durables.</p>	<p>Des problématiques de recrutement qui peuvent pénaliser l'emploi et la pérennité de certaines entreprises sur le territoire</p> <p>Une précarisation de la population en raison du taux de chômage élevé</p>

## Environnement et transition écologique

Le territoire de la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle est marqué par la présence de la Risle qui a façonné le relief et représente un élément fort du paysage.

Par la nature des sous-sols, le relief et la présence de l'eau, le territoire permet de distinguer 3 grands types de paysages : la vallée, les coteaux, le plateau. Le relief constitue la principale caractéristique de ces grands ensembles mais les caractéristiques paysagères sont accompagnées de la relation des différentes parties du territoire au végétal et à la place de l'eau.

La richesse naturelle de Pont-Audemer Val-de-Risle tient à la fois de sa grande diversité de milieux (21 habitats d'intérêt communautaire dont 6 prioritaires) et de la qualité de ceux-ci : 19 espèces d'intérêt communautaire (directive « Habitats »), de nombreuses espèces (plantes, oiseaux, batraciens,...) sont présentes uniquement sur le territoire de la Communauté de communes. La proximité de l'estuaire de la Seine donne un rôle fonctionnel et un intérêt biologique accru, notamment pour les oiseaux (ensemble classé en Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux).

Au printemps 2014, le Marais Vernier et la vallée de la Risle maritime obtenaient la labellisation au titre de la Convention internationale de Ramsar grâce au patrimoine biologique et paysager remarquable : partie intégrante du complexe estuarien de la Seine, et déjà identifié comme site Natura 2000. Le site du Marais Vernier est un espace composé de amrais alluvionnaires, vasières, eux estuariennes, rivières et tourbières : un site majeur pour la biodiversité. De plus, cinq zones Natura 2000 recoupent le territoire dont une est spécifiquement dédiée à l'avifaune (FR2310044 Estuaire et marais de la Basse Seine).

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) ont pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs du territoire particulièrement intéressants sur le plan écologique, participant au maintien des grands équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales et végétales rares, caractéristiques du patrimoine naturel régional, 35 ZNIEFF de type I et de type II recoupent le territoire du PCAET témoignant ainsi la grande richesse écologique, faunistique et floristique du territoire.

La consommation d'énergie du territoire s'est élevée en 2015 à 834,9 GWh/an. La consommation est en légère baisse par rapport à 2010 alors que dans le même temps le territoire a gagné près de 1 600 habitants.

La production totale d'énergie renouvelable sur le territoire est de 92 GWh en 2015, qu'elle soit à finalité thermique ou électrique. Cette production couvre près de 12% de la consommation d'énergie (835 GWh en 2015) de Pont-Audemer Val de Risle.

## UNE TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE A AMPLIFIER

### ATOUPS

Un paysage naturel diversifié et préservé, dont la Risle qui constitue un élément identitaire fort du territoire  
 Une grande richesse en termes d'habitats naturels et de biodiversité  
 Un assainissement collectif globalement bon  
 Une diminution de la consommation énergétique et de l'émission de GES  
 Un territoire engagé dans une démarche zéro déchets

### OPPORTUNITES

Un potentiel de développement d'énergies renouvelables  
 Une réduction plus grande de la quantité de déchets avec la mise en place d'actions liées à l'économie circulaire  
 Les travaux du PNR des Boucles de la Seine Normande autour d'un Projet Alimentaire Territorial  
 L'élaboration d'un PCAET pour disposer d'une feuille de route structurant l'action en matière de transition énergétique

### FAIBLESSE

Une exposition aux risques naturels (notamment les inondations)  
 Ressource en eau fragile  
 Des transports et une agriculture très émetteurs en gaz à effets de serre  
 Transports et habitat très consommateurs en énergie  
 Réduction du paysage bocager traditionnel (notamment sur le plateau du Lieuvin) et diminution des vergers identitaires du territoire.

### MENACES

La dégradation des espaces naturels  
 Le changement climatique et ses impacts sur le territoire (ressource en eau, sols, santé....)

### Les contractualisations établies et en cours de la CCPAVR

La CCPAVR est engagée dans plusieurs contractualisations :

- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ;
- Elaboration de la convention intercommunale du logement (finalisation avril 2022) ;
- Le programme Petites Villes de demain engagé sur le territoire de la Communauté de Communes Pont-Audemer/Val de Risle est plus particulièrement sur le pôle principal de Pont-Audemer et sur le pôle secondaire de Montfort-sur-Risle pour la durée du mandat municipal et intercommunal ;
- Le contrat de ville et de cohésion urbaine visant le quartier prioritaire de l'Europe (Elaboration de la convention ANRU (signature prévue en septembre) et le quartier prioritaire La Passerelle ;
- L'opération programmée d'amélioration de l'habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU) ;
- L'élaboration de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) ;
- L'élaboration du Plan Local de l'Habitat (PLH) ;
- L'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)
- La convention territoriale globale signée avec la CAF en décembre 2019 et s'appuyant sur le Projet Educatif et Social Local adopté en novembre 2019 ;
- Le programme Territoire 100% ENR ;
- L'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ;
- Les contrats signés avec le Conseil régional et le Conseil départemental (Révision/revoyure du contrat de territoire signé le 09 juin 2021).

Les liens entre ces contractualisations et le projet de territoire sont détaillés dans l'annexe 5.

## Article 3 - Les orientations stratégiques

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire consolidé en septembre 2021 lors de deux séminaires rassemblant l'ensemble des élus de la CCPAVR, d'un séminaire d'échanges avec les partenaires de la CCPAVR et sur la base des documents stratégiques de la CCPAVR établis et en cours d'élaboration (annexe 5 : lien des orientations stratégiques avec les documents stratégiques existants).

Les orientations stratégiques de la CCPAVR sont indissociables les unes des autres et s'appuient sur la volonté de préparer le territoire face aux défis de demain en préservant ses ressources et en améliorant sa résilience. Pour cela, la CCPAVR s'est engagée dans les orientations stratégiques suivantes :

- **Engager le territoire et ses habitants dans le défi de la transition écologique et énergétique**

Au regard des enjeux actuels, cette orientation stratégique se retrouvera dans l'ensemble des projets du territoire afin de garantir à la population humaine, à la faune et à la flore un territoire accueillant leurs permettant de coexister harmonieusement sur le long terme.

Les enjeux sont de renforcer la protection et la préservation des espaces naturels, de préserver l'activité agricole garante des paysages locaux et qui est le socle pour le développement d'une alimentation durable, de poursuivre la démarche de sobriété foncière, de développer les énergies renouvelables, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation énergétique des différents secteurs et de renforcer la démarche zéro déchets.

Cet axe transversal implique que la vie soit au cœur du projet de territoire de par une démarche participative dans la mise en œuvre des projets et de par la prise en compte des interactions des projets avec leur environnement. Il implique aussi de mener une politique énergétique, écologique et responsable.

- **Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous**

Cette orientation stratégique vise à anticiper les besoins des seniors en matière de logements, d'équipements et de services, d'accompagner les jeunes et les personnes les plus fragiles pour limiter les risques de précarisation, de maintenir une offre d'équipements et de services diversifiée et accessible à tous notamment pour la petite enfance et l'enfance. Le déploiement de la couverture numérique et le développement de ses usages auprès des habitants sera accompagné par la CCPAVR considérant qu'il est un levier pour mailler l'offre de services.

Cette offre de services et d'équipements veillera à être équilibrée sur le territoire en maintenant la position centrale de Pont-Audemer et en confortant les pôles secondaires.

Orientations				
Renforcer les services à la petite enfance et à l'enfance	Renforcer les services aux seniors	Garantir une offre de santé de proximité plus complète	Favoriser la pratique sportive et les activités de loisirs	Déployer l'usage du numérique dans l'offre de services

- **Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré**

L'enjeu est de préserver le cadre de vie et le caractère rural du territoire en renforçant la protection et la préservation de l'environnement ainsi que l'activité agricole garante des paysages locaux. C'est aussi l'objectif de poursuivre la revitalisation et la dynamisation des centres bourgs, d'améliorer l'offre de logement pour la rendre plus attractive et adaptée aux besoins des ménages et de favoriser le recyclage des friches du territoire afin de limiter la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Orientations			
Définir une stratégie foncière durable	Faire de la Risle et ses abords un lieu d'attractivité	Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous	Faire de la culture, du patrimoine bâti et naturel des leviers d'attractivité du territoire

- Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives

La mobilité est une condition nécessaire à l'exercice de tous nos droits fondamentaux (accès au travail, au logement, à l'éducation, à la santé, ...) et est pourtant aujourd'hui essentiellement exercé via la voiture. La voiture est un moyen de mobilité cher et ne répondant pas aux enjeux climatiques. Il est donc nécessaire de favoriser sur le territoire des alternatives à ce moyen de mobilité en développant l'offre de transports en commun et en renforçant l'offre en mobilité douce.

Orientations	
Permettre aux jeunes, personnes âgées et personnes isolées de se déplacer	Développer les mobilités alternatives

- Conforter une dynamique économique locale et durable

Afin de conforter la dynamique économique actuel plusieurs enjeux se présentent pour le territoire. Tout d'abord, améliorer l'offre de formation afin de répondre aux besoins des entreprises locales, renforcer l'accompagnement des jeunes et des personnes en précarité pour faciliter l'accès et le retour à l'emploi, renforcer le tissu économique existant en accompagnant les mutations et anticipant l'installation de nouvelles entreprises.

La dynamique économique sera confortée par des actions de revitalisation des centre bourg de la CCPAVR, en développant les démarches de circuits courts notamment alimentaire et en renforçant les démarches sur l'identité touristique du territoire en valorisant nos capacités de tourisme vert avec notre patrimoine naturel et en mettant en avant notre patrimoine bâti et industriel.

Orientations			
Accompagner et valoriser les filières économiques locales	Favoriser l'emploi des jeunes	Développer les circuits courts	Poursuivre la revitalisation des centralités et maintenir le tissu commercial existant

## Article 4 - Le plan d'actions

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux.

### Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat

En fonction des priorités du projet de territoire et de la volonté des partenaires, les conventions et contrats préexistants peuvent élargir et enrichir les orientations et objectifs stratégiques du CRTE, et être intégrés progressivement dans le CRTE. Cette intégration entraîne la mutualisation de la gouvernance, tout en conservant la possibilité de conserver des instances de pilotage resserrées autour de problématiques spécifiques. Les engagements financiers qu'ils contiennent sont repris dans la maquette globale.

L'ensemble des contractualisations de la CCPAVR sont listées dans la présentation du territoire et les liens entre ces dernières et le projet de territoire sont détaillés dans l'annexe 5.

### Validation des actions

Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches action et des fiches projet en annexe.

Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme dans un délai raisonnable.

Les projets accompagnés devront être économes en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux des naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux (stratégies bas-carbone et biodiversité). Ils peuvent être de grande envergure, structurants pour le territoire, ou à plus petite échelle, mais toujours porteurs d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale forte, pour les habitants, les acteurs socio-économiques et les associations. Les projets peuvent également poursuivre des objectifs de coopérations entre territoires : des actions peuvent être communes à deux CRTE avec deux participations financières.

Les engagements peuvent être de différentes natures, ils précisent :

- La maîtrise d'ouvrage du contrat et la désignation du pilote pour son élaboration, son suivi, sa mise en œuvre, la description des actions et des projets, les objectifs poursuivis et l'évaluation et les résultats spécifiques attendus au terme du contrat ;
- L'animation des acteurs du territoire, en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics...) pour initier et catalyser la dynamique du territoire ;
- Les acteurs mobilisés et leur rôle qu'il s'agisse d'appui financier, administratif, technique ou en moyens humains ;
- Les crédits budgétaires, les financements déjà mobilisés notamment lorsqu'ils proviennent de financements de droit public ;
- La mise à disposition de moyens (humains, matériels, immobilier) ;

- L'ingénierie (conseils juridiques et technique) ;
- Les indicateurs de suivi et de résultats, les évaluations ;
- L'échéancier (planning d'action, calendrier prévisionnel de réalisation) ;
- Les courriers de confirmation des acteurs pour leur implication (notamment financière) ;
- Les autorisations nécessaires aux actions et aux projets pour éviter celles et ceux qui auraient un impact négatif sur l'environnement ou pour les populations en conformité avec la réglementation en vigueur. Les actions accompagnées au titre du présent CRTE restent soumises aux procédures administratives, et en particulier des autorisations nécessaires au projet

Les enveloppes financières indiquées sont prévisionnelles et maximales. Elles s'inscrivent dans les règles d'utilisation en vigueur et dans la limite des montants annuels disponibles.

Les actions sont « à valider » quand elles sont portées, décrites, financées et évaluées et prêtes à démarrer.

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le préfet peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique » (cf. article 6.3.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires (modèle annexé).

### Projets et actions en maturation

Des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat. Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches actions en maturation » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Les projets et actions en maturation sont listés en annexe 3.

### Les actions de coopération interterritoriale

Des actions de coopération interterritoriale sont possibles et envisagées au titre du présent contrat, dès que le projet porte sur un périmètre plus large que celui de l'EPCI ou que l'objet mérite une réflexion ou une mobilisation de moyens qui dépassent le champ de compétence de la CCPAVR.

A ce stade, certaines actions relèvent de la coopération interterritoriale, notamment :

- Le développement de l'attractivité touristique avec la société publique locale Terre d'Auge Attractivité regroupant le territoire de la Communauté de Communes Terre d'Auge et celui de la CCPAVR.
- La valorisation et la gestion de certains espaces naturels avec le Syndicat mixte de réalisation et de gestion du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande ;
- La coordination multimodale des déplacements par transport public avec le Syndicat mixte ATOUMOD ;
- La restauration, la mise en valeur, le suivi des milieux aquatiques et cours d'eau avec le Syndicat Mixte de la Basse Vallée de la Risle ;
- Le traitement des déchets avec le Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure ;
- Mission locale ;
- La réflexion en cours sur l'intégration d'un pôle métropolitain.

## Article 5 – modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (l'ANCT, Cerema, Ademe...), la Banque des territoires...), les services déconcentrés de l'Etat, les collectivités territoriales, les agences techniques départementales, le CAUE, le CPIE, les agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

## Article 6 – Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

### Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

### Engagement de la Communauté de Communes Pont-Audemer/Val de Risle

En signant ce contrat de transition écologique, la CCPAVR assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un.e directeur.trice responsable du pilotage du CRTE et à affecter un.e chef.fe de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il-elle pourra être assisté-e d'animateur. trice.s chargé.e.s de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

### Engagement de l'Etat, des établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

Un ou des opérateurs publics s'engage-nt à désigner dans leurs services un ou des référent(s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets. Ce ou ces opérateurs publics s'engage-nt à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE, compatibles avec leurs politiques publiques et cadres d'intervention.

### Engagements des autres signataires (Région Normandie et Département de l'Eure)

Le Conseil Régional et le Conseil Départemental n'étant pas signataires du CRTE, une articulation entre les démarches de contractualisation sera recherchée, par l'organisation de sessions d'informations régulières entre les différents partenaires.

### Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part. C'est dans ce cadre que le conseil de développement durable sera mobilisé.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

## Article 7 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance tel que décrit dans la circulaire et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

### Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président de la Communauté de Communes Pont-Audemer / Val de Risle ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de Pont-Audemer Val de Risle, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales si elles sont cosignataires.

Composition :

CC Pont-Audemer Val de Risle	Etat	Financeurs
Le Président ou son représentant M. le Directeur Général des Services ou son représentant	M. le Préfet ou son représentant M. le Directeur de la DDTM ou son représentant	M. le Directeur Régional de l'ADEME Normandie M. Le Délégué Régional de l'Agence de l'eau

Il siègera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

### Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et de la Communauté de Communes Pont-Audemer / Val de Risle. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

En fonction de l'ordre du jour du comité technique et en tant que de besoin, pourront être invités les membres suivants :

CC Pont-Audemer Val de Risle	Etat	Partenaires
Le Directeur Général des services ou son représentant	Un représentant de la Sous-Préfecture	Un représentant de la Région Normandie
Un représentant de la Direction des Finances	Un représentant de la DDTM	Un représentant du Département de l'Eure
Un représentant de la Direction Aménagement et Services Techniques	Un représentant Du CEREMA	Un représentant du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande
Un représentant de la Direction Environnement	Un représentant de l'ADEME	Un représentant de la CAF
Un représentant de la Direction animation de la vie social	Un représentant de la DRAC	Un représentant de l'EPF
Un représentant de la Direction culture – patrimoine – tourisme	Un représentant de l'ARS	Un représentant du SIEGE 27
Tout autre responsable de services en fonction de l'ordre du jour	Un représentant de l'agence de l'eau	Un représentant du SDOMODE
	Un représentant de la Banque des territoires	Un représentant de la Chambre de Commerce d'Industrie
		Un représentant de la chambre des métiers et de l'artisanats

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

### L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

## Article 8 – Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants de la Communauté de Communes Pont-Audemer/Val de Risle et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

## Article 9 – Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC).

Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action.

Les indicateurs de suivi sont précisés en annexe 4.

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

## Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

## Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

## Article 12 – Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

## Article 13 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif d'Evreux.

Le Préfet de l'Eure



Jérôme Filippini

Le Président de la Communauté de  
Communes Pont-Audemer / Val de Risle



Michel Leroux

# ANNEXES

---

# ANNEXE 1

---

Liste des actions matures

Axes	Orientations	Actions	MO	Date prévisionnelle de début des travaux	Montant prévisionnel en € HT
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Renforcer les services à la petite enfance et à l'enfance	Centre de loisirs du Clos normand	CCPAVR	2022	749 500,00 €
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Renforcer les services à la petite enfance et à l'enfance	Aménagement paysager de la cour de l'école en associant les élèves	Illeville-sur-Montfort	2022	2 000,00 €
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Renforcer les services à la petite enfance et à l'enfance	Restructuration du groupe scolaire Jules Verne	Pont-Audemer	2022	2 085 818,00 €
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Garantir une offre de santé de proximité plus complète	Aménagement du pôle de santé de Quillebeuf-sur-Seine	CCPAVR	2022	19 097,00 €
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Garantir une offre de santé de proximité plus complète	Construction d'un Pôle de Santé Ambulatoire à Pont-Audemer (PSLA)	CCPAVR	2022	2 611 491,00 €
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Garantir une offre de santé de proximité plus complète	Acquisition d'une maison de santé à Montfort-sur-Risle	CCPAVR	2022	475 000,00 €
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Promouvoir la pratique sportive et les activités de loisirs	Création du parc du moulin (parking végétalisé, boulodrome, ping pong, jardin partagé, verger communal, éclairage solaire)	Toutainville	2022	199 065,00 €
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Promouvoir la pratique sportive et les activités de loisirs	Construction d'un club house de golf	Pont-Audemer	2022	436 000,00 €

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Déployer l'usage du numérique dans l'offre de services	Espace public numérique dans les pôles secondaires	CCPAVR	2022	15 000,00 €
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Déployer l'usage du numérique dans l'offre de services	Lancement d'une application citoyenne pour favoriser la démocratie participative (Action PVD)	Pont-Audemer	2022	15 000,00 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Définir une stratégie foncière durable	Aménagement du site de la cartonnerie (mixité, habitat, économie, services publics)	Pont-Audemer	2022	4 042 199,00 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Faire de la Risle et ses abords un lieu d'attractivité	Aménagement des étangs - tranche 2	Pont-Audemer	2022	1 150 000,00 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous	Réhabilitation des bâtiments publics : Mairie et école (panneau solaire, pompe à chaleur)	Pont-Authou	2022	91 197,34 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous	Travaux d'extension de la Mairie et du siège de la CCPAVR et mobilier	Pont-Audemer	2022	1 204 585,10 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous	Installation de nouvelles caméras de vidéo protection afin de renforcer le maillage	Pont-Audemer	2022	300 000,00 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous	Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)	CCPAVR	2022	1 780 000,00 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous	Modernisation du système d'éclairage public pour diminuer la consommation énergétique (abaissement de l'intensité lumineuse la nuit)	Pont-Audemer	2022	120 000,00 €

Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous	Réhabilitation de la mairie	Bouqueolon	2022	67 000,00 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous	Rénovation de la toiture de la Mairie	Glos sur Risle	2022	40 000,00 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous	Station d'épuration des eaux usées (Assainissement secteur Montfort-sur-Risle)	CCPAVR	2022	9 000 000,00 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Faire de la culture, du patrimoine bâti et naturel des leviers d'attractivité du territoire	Accessibilité de l'Eglise (parking et chemin d'accès)	Colletot	2022	17 812,80 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Faire de la culture, du patrimoine bâti et naturel des leviers d'attractivité du territoire	Rénovation de l'Eglise	Pont-Authou	2022	685 539,69 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Faire de la culture, du patrimoine bâti et naturel des leviers d'attractivité du territoire	Rénovation de l'Eglise	Condé sur Risle	2022	25 000,00 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Faire de la culture, du patrimoine bâti et naturel des leviers d'attractivité du territoire	Diagnostic pour la rénovation de l'Eglise Saint-Germain	Pont-Audemer	2022	18 941,20 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Faire de la culture, du patrimoine bâti et naturel des leviers d'attractivité du territoire	Végétalisation des cimetières	Pont-Audemer	2022	30 000,00 €
Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives	Permettre aux jeunes, personnes âgées et personnes isolées de se déplacer	Chemin piéton Appeville-Montfort	Appeville-Annebault et	2022	176 721,00 €

				Monifort-sur-Risle		
Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives	Permettre aux jeunes, personnes âgées et personnes isolées de se déplacer	Tranche 2 de la voie douce en bord de Risle (Quai Felix Faure) pour relier le centre-ville aux étangs (Action PVD)	2022	Pont-Audemer	798 584,00 €	
Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives	Permettre aux jeunes, personnes âgées et personnes isolées de se déplacer	Aménagement de la route de Lisieux	2022	Pont-Audemer	1 300 000,00 €	
Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives	Permettre aux jeunes, personnes âgées et personnes isolées de se déplacer	Elargissement du chemin des hautes planches	2022	Pont-Audemer	200 000,00 €	
Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives	Permettre aux jeunes, personnes âgées et personnes isolées de se déplacer	Aménagement de la voie douce (Rue de l'Abbé Clément) pour connecter le centre-bourg au cimetière	2022	Routot	150 000,00 €	
Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives	Développer les mobilités alternatives	Plateforme d'auto-partage	2022	CCPAVR	127 865,00 €	
Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives	Développer les mobilités alternatives	Implantation de 12 abris de vélos sécurisés afin de développer la pratique quotidienne du cyclisme (Action PVD)	2022	Pont-Audemer	73 974,00 €	
Conforter une dynamique économique locale et durable	Poursuivre la revitalisation des centralités et maintenir le tissu commercial existant	Accueil de nouveaux commerces par la rénovation d'un bâtiment public	2022	Toutainville	300 000,00 €	
Conforter une dynamique économique locale et durable	Développer les circuits courts	Panier de producteurs locaux	2022	Toutainville	80 000,00 €	
Conforter une dynamique économique locale et durable	Développer les circuits courts	Création d'une cuisine centrale afin de favoriser le bio et les circuits courts	2022	Pont-Audemer	350 000,00 €	

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Conforter une dynamique économique locale et durable	Développer les circuits courts	Construction d'une cantine	Routot	2022	1 523 718,00 €
Conforter une dynamique économique locale et durable	Développer les circuits courts	Casiers pour les producteurs locaux	Le Perrey	2022	6 000,00 €
Conforter une dynamique économique locale et durable	Développer les circuits courts	Halle fermière	Le Perrey	2022	130 000,00 €
Conforter une dynamique économique locale et durable	Poursuivre la revitalisation des centralités et maintenir le tissu commercial existant	Toilette publique auto-lavante avec connexion sur la réserve d'eau	Routot	2022	30 000,00 €
<b>Montant total des actions matures (2022)</b>					<b>30 397 108.13 €</b>

# ANNEXE 2

---

Fiches actions des projets  
matures

<b>Centre de loisirs du Clos normand</b>	
<b>Orientation stratégique n°</b>	<p>Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous</p> <p>Renforcer les services à la petite enfance et à l'enfance</p>
<b>Maître d'ouvrage</b>	CCPAVR
<b>Description de l'action</b>	<p>Les espaces dédiés pour ces 3 services ne sont pas lisibles et pratiques pour le public :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- il n'y a pas de lieu « accueil » pour chacune des structures</li> <li>- il n'y a pas de panneau indicatif des espaces dédiées</li> <li>- le R.A.M. et la Marelle sont situés entre les bâtiments des 3-6 ans et les 11-14 ans</li> <li>- le bureau administratif du centre de loisirs ne permet pas la confidentialité pour la réception des familles</li> </ul> <p>Le nombre d'enfants et demandes d'inscription auprès de l'accueil de loisirs Le Clos Normand ne cesse d'augmenter. Les normes et besoins ont évolué par rapport à ceux de 2000, année de construction des bâtiments du Clos Normand. Il devient donc nécessaire d'adapter les locaux.</p> <p>Les espaces intérieurs ne sont plus adaptés à leur utilisation. Il est nécessaire de repenser l'aménagement de lieux de stockage et de rangement de matériel, d'augmenter la capacité d'accueil des salles de repos et de sieste, d'intégrer des sanitaires supplémentaires.</p> <p>Les espaces extérieurs sont également à repenser car ils ne correspondent plus aux besoins actuels. Ils n'offrent pas aux enfants utilisateurs de l'accueil collectif, d'espaces ludiques : toboggans, traçages au sol, etc... Il est également nécessaire de sécuriser le site, qui à ce jour est un grand espace ouvert où quiconque peut circuler.</p> <p>Il a donc été décidé de concevoir un réaménagement global du site Le Clos Normand, bâtiments et extérieurs afin de lui donner de nouvelles fonctions pédagogiques et de loisirs, de le sécuriser et d'en faciliter la lecture pour les familles et professionnels de la petite enfance et de l'enfance et enfin de répondre aux différentes réglementations en vigueur (Etablissement Recevant du Public, Accueil Collectif de Mineurs, Protection Maternelle Infantile...).</p> <p>Mission de maîtrise d'œuvre : un architecte travaille sur mise à jour du projet suite fusion de collectivités CCPAVR</p> <p>Marchés publics : lancement d'une consultation ouverte pour la désignation d'entreprises de travaux (allotissement du Marché) Suivi des travaux par Md'Oe et services de la CCPAVR</p>
<b>Partenaires</b>	CAF / Département / Etat

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Coût prévisionnel	749 500 € HT
Plan de financement	Maîtrise d'œuvre 46 500 € HT CT / CSPS 9000 € HT Travaux 694 000 € HT
Calendrier	2022

Aménagement paysager de la cour de l'école en associant les élèves	
Orientation stratégique	Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous Renforcer les services à la petite enfance et à l'enfance
Maître d'ouvrage	Illeville sur Montfort
Description de l'action	La végétalisation de la cour de l'école est souhaitée pour animer la cour et donner envie aux élèves de s'intéresser à la nature. Le projet est mené avec l'équipe enseignante et les élèves. Les plantations sont prévues pour le printemps 2022.
Partenaires	Commune, coopérative scolaire, parents d'élèves, habitants, paysagiste
Coût prévisionnel	2 000 € HT
Plan de financement	Commune
Calendrier	2022

<b>Restructuration du groupe scolaire Jules Verne</b>	
<b>Orientation stratégique</b>	Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous Renforcer les services à la petite enfance et à l'enfance
<b>Maître d'ouvrage</b>	Ville de Pont-Audemer
<b>Description de l'action</b>	<p>La Ville de Pont-Audemer souhaite engager la restructuration du groupe scolaire Jules Verne. Les locaux actuels d'une surface d'environ 1305 m<sup>2</sup> n'étant plus adaptés, une restructuration de l'établissement s'avère indispensable afin de permettre l'accueil et l'apprentissage scolaire dans des conditions idéales pour apporter tout le bénéfice attendu pour le bien des enfants.</p> <p>La présence d'amiante en sous plafonds de l'ensemble des classes est une problématique importante à prendre en compte (techniquement et financièrement).</p> <p>Le choix d'une isolation thermique performante est devenu nécessaire pour cet établissement qualifié de « passoire énergétique ».</p> <p>L'opération concerne l'adaptation du bâtiment aux nouvelles fonctions pédagogiques qui lui sont dévolues tout en l'améliorant de façon significative au regard des nouvelles réglementations (thermique, sécurité des biens et des personnes, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite).</p> <p>Le quartier de St Germain Village de la commune nouvelle de PONT-AUDEMER est animé par l'implantation de l'école élémentaire Jules Verne accueillant environ 130 élèves.</p> <p>L'établissement datant des années 1960 n'a jamais subi de réhabilitation majeure et présente désormais de nombreux désordres règlementaires et fonctionnels (huisseries simple vitrage, pas d'isolation, électricité non conforme, etc...) Ainsi des diagnostics ont révélé des matériaux amiantés, des conditions d'accessibilités pour les personnes à mobilité réduite très difficiles et un bâtiment très énergivore.</p> <p>Les locaux actuels n'étant plus adaptés, une restructuration de l'établissement s'avère indispensable, afin de permettre l'accueil et l'apprentissage scolaire dans des conditions idéales pour apporter tout le bénéfice attendu pour le bien des enfants.</p> <p>Dans un souci d'économie de projet et de valorisation du patrimoine existant, il a été décidé de concevoir l'opération de manière à adapter le bâtiment aux nouvelles fonctions pédagogiques qui lui sont dévolues tout en l'améliorant de façon significative au regard des nouvelles réglementations (thermique, sécurité des biens et des personnes, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite).</p> <p>Toujours dans le but de valorisation du patrimoine et d'optimisation d'énergies, l'isolation sera exemplaire et de type ITE (isolation thermique extérieure), les équipements techniques seront issus des dernières technologies, à savoir CTA à double flux haute efficacité, éclairage à LED et création d'une nouvelle chaufferie.</p>

	<p>De plus ces travaux de restructuration permettront d'étendre le réseau informatique dans chaque salle de classe, équipement désormais indispensable pour une instruction de qualité.</p> <p>Et Enfin, un cheminement conforme à la réglementation PMR permettra de rendre l'établissement accessible pour chacun.</p> <p>La compétence scolaire est exercée pour la partie « Service » (scolaire, restauration, périscolaire) par la Communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle.</p> <p>Les bâtiments (sections de fonctionnement et investissement) relèvent de la compétence communale.</p> <p>L'école accueille également des enfants d'autres communes du territoire.</p>
Partenaires	<p>La réussite éducative comme un enjeu prioritaire du territoire, notamment pour préparer les citoyens de demain. Les conditions de scolarités offertes aux élèves et aux enseignants sont une des clés de cette réussite éducative, en complément de dispositifs portés par la CCAPVR tels que : l'adoption d'un PESL, la signature d'une CTG avec la CAF de l'Eure, un plan numérique à destination des écoles...</p> <p>Les services départementaux concernés par le projet devront obligatoirement être associés à chaque étape clé d'avancement.</p> <p>La rénovation des bâtiments scolaires s'inscrit pleinement dans cette politique éducative.</p>
Coût prévisionnel	2 085 818 €HT
Plan de financement	<p>Etat : 802 327 €HT</p> <p>CD27 : 601 745 €HT</p> <p>Autofinancement : 681 746 €HT</p>
Calendrier	<p>Etudes préalables et choix du Maître d'œuvre et des ent. 2020→2022</p> <p>Travaux : juin 2022→fin septembre 2023</p> <p>Réunions de préparation de chantier (Avril-Mai 2022)</p> <p>Plan de retrait – désamiantage (Mai-juin 2022)</p> <p>Désamiantage (Juin – Août 2022)</p> <p>Travaux de démolition (Août – septembre 2022)</p> <p>Réhabilitation (2022-2023)</p> <p>Installation du nouveau mobilier (Eté 2023)</p> <p>Livraison : sept 2023</p>

Création d'une cuisine centrale afin de favoriser le bio et les circuits courts	
Orientation stratégique	Conforter une dynamique économique locale et durable Développer les circuits-courts
Maître d'ouvrage	Pont-Audemer
Description de l'action	La construction de la cantine scolaire a pour objectif d'être en capacité de produire les repas sur place. Cette capacité de production permettra d'aider les filières locales en produisant des repas de qualités issus des produits locaux. Ce projet marque aussi la volonté d'apporter une alimentation saine aux écoliers.  De plus, la capacité de la cantine sera étudiée afin d'être en mesure de produire des repas pour les écoles du territoire.
Partenaires	Producteurs locaux
Coût prévisionnel	350 000 € HT
Plan de financement	Commune de Pont-Audemer, ...
Calendrier	Début des travaux : 2022, en lien avec la restructuration du groupe scolaire Jules Verne

Construction d'un Pôle de Santé Libéral Ambulatoire (PSLA)																																																								
Orientation stratégique	Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous Garantir une offre de santé de proximité plus complète																																																							
Maître d'ouvrage	CCPAVR																																																							
Description de l'action	<p>Le territoire de vie-santé de Pont-Audemer a été classé en territoire déficitaire en matière d'offre de santé. La Communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle, en partenariat avec un groupe de professionnels de santé, ont donc pris l'initiative d'étudier la création d'un PSLA sur le territoire. Il s'agit de mettre en place un équipement qui va rayonner sur un vaste territoire, au-delà des limites de la ville de Pont-Audemer et y structurer l'offre de soins à l'échelle du territoire de vie-santé de Pont-Audemer.</p> <p>Le projet de santé rédigé par les professionnels ayant été validé par l'ARS, la Communauté de communes a lancé la construction de bâtiment devant accueillir différents professionnels de santé (certains déjà identifiés, d'autres à identifier). Les travaux ont débuté au printemps 2021 et se termineront en mai 2022.</p> <p>Il s'agit d'un bâtiment de 1300 m<sup>2</sup> environ qui accueillera 15 à 20 professionnels de santé dont 6 médecins, 2 infirmiers, 2 dentistes, 3 kinésithérapeutes, etc.</p>																																																							
Partenaires	Pour le projet de santé : ARS, URML Pour la réalisation du bâtiment : Etat (FNADT, DESIL), Conseil Régional (contrat de territoire), Conseil Départemental (Contrat de territoire), FEADER ;																																																							
Coût prévisionnel	2 611 491 € HT (coût établi après la consultation mais ne tenant pas compte des éventuels aléas durant le chantier)																																																							
Plan de financement	<p>Dépenses : <b>2 611 491 € HT</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>NATURE DES RECETTES</th> <th>TAUX</th> <th>BASE</th> <th>BILAN € HT</th> <th>BILAN € TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>FEADER</td> <td>0%</td> <td>2 576 592 €</td> <td>- €</td> <td>- €</td> </tr> <tr> <td>ETAT (FNADT)</td> <td>15,5%</td> <td>2 576 592 €</td> <td>400 000 €</td> <td>400 000,00 €</td> </tr> <tr> <td>ETAT (DSIL)</td> <td>32,7%</td> <td>2 576 592 €</td> <td>841 673 €</td> <td>841 673,00 €</td> </tr> <tr> <td>REGION</td> <td>11,8%</td> <td>2 541 592 €</td> <td>300 000 €</td> <td>300 000,00 €</td> </tr> <tr> <td>DEPARTEMENT</td> <td>9,7%</td> <td>2 576 592 €</td> <td>250 000 €</td> <td>250 000,00 €</td> </tr> <tr> <td><b>SOUS-TOTAL AIDES PUBLIQUES COFINANCEURS</b></td> <td><b>70%</b></td> <td></td> <td><b>1 791 673 €</b></td> <td><b>1 791 673 €</b></td> </tr> <tr> <td><b>SUBVENTION A OBTENIR ou PARTICIPATION</b></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td><b>- €</b></td> </tr> <tr> <td><b>FCTVA</b></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td><b>512 086 €</b></td> </tr> <tr> <td><b>AUTOFINACEMENT</b></td> <td></td> <td></td> <td><b>819 919 €</b></td> <td><b>817 954 €</b></td> </tr> <tr> <td><b>TOTAL RECETTE € HT</b></td> <td></td> <td></td> <td><b>2 611 592 €</b></td> <td><b>3 121 713 €</b></td> </tr> </tbody> </table>	NATURE DES RECETTES	TAUX	BASE	BILAN € HT	BILAN € TTC	FEADER	0%	2 576 592 €	- €	- €	ETAT (FNADT)	15,5%	2 576 592 €	400 000 €	400 000,00 €	ETAT (DSIL)	32,7%	2 576 592 €	841 673 €	841 673,00 €	REGION	11,8%	2 541 592 €	300 000 €	300 000,00 €	DEPARTEMENT	9,7%	2 576 592 €	250 000 €	250 000,00 €	<b>SOUS-TOTAL AIDES PUBLIQUES COFINANCEURS</b>	<b>70%</b>		<b>1 791 673 €</b>	<b>1 791 673 €</b>	<b>SUBVENTION A OBTENIR ou PARTICIPATION</b>				<b>- €</b>	<b>FCTVA</b>				<b>512 086 €</b>	<b>AUTOFINACEMENT</b>			<b>819 919 €</b>	<b>817 954 €</b>	<b>TOTAL RECETTE € HT</b>			<b>2 611 592 €</b>	<b>3 121 713 €</b>
NATURE DES RECETTES	TAUX	BASE	BILAN € HT	BILAN € TTC																																																				
FEADER	0%	2 576 592 €	- €	- €																																																				
ETAT (FNADT)	15,5%	2 576 592 €	400 000 €	400 000,00 €																																																				
ETAT (DSIL)	32,7%	2 576 592 €	841 673 €	841 673,00 €																																																				
REGION	11,8%	2 541 592 €	300 000 €	300 000,00 €																																																				
DEPARTEMENT	9,7%	2 576 592 €	250 000 €	250 000,00 €																																																				
<b>SOUS-TOTAL AIDES PUBLIQUES COFINANCEURS</b>	<b>70%</b>		<b>1 791 673 €</b>	<b>1 791 673 €</b>																																																				
<b>SUBVENTION A OBTENIR ou PARTICIPATION</b>				<b>- €</b>																																																				
<b>FCTVA</b>				<b>512 086 €</b>																																																				
<b>AUTOFINACEMENT</b>			<b>819 919 €</b>	<b>817 954 €</b>																																																				
<b>TOTAL RECETTE € HT</b>			<b>2 611 592 €</b>	<b>3 121 713 €</b>																																																				
Calendrier	Début des travaux : juin 2021 Livraison : mai 2022																																																							
Indicateurs d'évaluation proposés	Capacité à identifier les professionnels de santé manquant et à les installer dans le P.S.L.A																																																							



<b>Acquisition d'une maison de santé à Montfort sur Risle</b>	
<b>Orientation stratégique</b>	Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous Garantir une offre de santé de proximité plus complète
<b>Maître d'ouvrage</b>	CCPAVR
<b>Description de l'action</b>	<p>Le territoire de vie-santé de Pont-Audemer a été classé en territoire déficitaire en matière d'offre de santé. La Communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle souhaite donc se doter d'une offre de santé de qualité et de proximité, en s'appuyant sur son futur PSLA qui sera livré en mai 2022.</p> <p>Les élus ont ainsi décidé de faire émerger des pôles secondaires en matière d'offre de santé ou de conforter ceux qui sont déjà existants, afin qu'ils travaillent et échanges avec le P.S.L.A. Dans le cadre de cette démarche, la Communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle s'est vue proposer la possibilité d'acquérir un immeuble abritant le cabinet médical de Montfort sur Risle afin de pérenniser l'offre de santé sur le territoire.</p> <p>L'immeuble appelé « cabinet médical de Montfort sur Risle », est implanté sur une parcelle de 1700 m<sup>2</sup>, sise 68, rue Saint-Pierre à Montfort Sur Risle, sur lequel est édifié un bâtiment d'une emprise au sol de 270 m<sup>2</sup> et de type R+2 élevé sur caves avec 4 garages. Cette ensemble est entièrement occupé aujourd'hui et génère des loyers.</p>
<b>Partenaires</b>	Services techniques, service économique
<b>Coût prévisionnel</b>	Acquisition au prix de 475 000 € net vendeur,
<b>Plan de financement</b>	CCPAVR Voir les subventions possibles dans le cadre du rayonnement du PSLA
<b>Calendrier</b>	Acquisition : 2022

Aménagement du pôle de santé de Quillebeuf-sur-Seine	
Orientation stratégique	Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous Garantir une offre de santé de proximité plus complète
Maître d'ouvrage	CCPAVR
Description de l'action	<p>Le territoire de vie-santé de Pont-Audemer a été classé en territoire déficitaire en matière d'offre de santé. La Communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle souhaite donc se doter d'une offre de santé de qualité et de proximité, en s'appuyant sur son futur PSLA qui sera livré en mai 2022.</p> <p>Les élus ont ainsi décidé de faire émerger des pôles secondaires en matière d'offre de santé ou de conforter ceux qui sont déjà existants, afin qu'ils travaillent et échangent avec le P.S.L.A. Dans le cadre de cette démarche, la Communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle est propriétaire de l'ancien siège de la communauté de communes de Quillebeuf sur Seine.</p> <p>Cet immeuble a été construit en 2008, il est devenu propriété de la CCPAVR en 2019 et à ce jour il accueille le pôle animation famille. Il s'agit d'un bâtiment tertiaire, en excellent état, qui développe une surface totale de 1280 m<sup>2</sup>, et qui dispose de 35 places de stationnement. Des espaces de bureaux sont disponibles actuellement.</p> <p>Après plusieurs visites et réflexion autour des espaces occupés et des espaces disponibles, les élus ont arrêté le principe de créer deux espaces en plus du pôle animation famille</p> <p>Espace 1 : entièrement dédié au pôle santé : cabinet d'infirmier, cabinet du psychologue, permanence PMI, salle pour une permanence d'un professionnel de santé et déplacement des activités petite enfance pour que la grande salle d'activités avec locaux attenants accueillent à terme des kinésithérapeutes ou ostéopathes, etc. Les travaux consistent à créer un point d'eau, modifier des cloisons, créer une ouverture pour le cabinet infirmier. Créer une douche dans le bloc sanitaire situé dans le hall d'accueil. Dans la grande salle qui servait aux activités petite enfance, il sera nécessaire de supprimer les sanitaires « enfant ». Toutefois, peu de travaux supplémentaires sont à envisager dès maintenant, les futurs preneurs ne sont pas connus.</p> <p>Espace 2 : création de cloisonnements afin d'isoler une partie bureaux ainsi que la salle de réunion avec petit coin cuisine pour des activités économiques.</p> <p>Toutes les activités « petites enfance, jeunesse » seraient regroupées et parfaitement séparées des deux espaces cités ci-dessus.</p>
Partenaires	Services techniques, pôle animation et de la vie sociale, service économique Cabinet d'architecte Eric DUVAL
Coût prévisionnel	Coût travaux : 16 097.50 € HT (19317 € TTC) Mission Maîtrise d'œuvre : 3000 € HT environ.

Plan de financement	CCPAVR
Calendrier	Début des travaux : dernier trimestre 2021 Livraison : premier semestre 2022

Création du parc du Moulin (Parking végétalisé, boulodrome, tennis de table, jardins partagés, verger communal, éclairage solaire)	
Orientation stratégique n°	Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous Promouvoir la pratique sportive et les activités de loisirs
Maître d'ouvrage	Commune de Toutainville
Description de l'action	Aménagement d'un terrain situé près du terrain de foot et de la salle communale avec environ 10 jardins aménagés à mettre à disposition, un boulodrome, table ping-pong , un city parc, des plantations... Toutes les catégories d'âges pourront se retrouver pour un moment de partage au cœur du village.
Partenaires	CCPAVR
Coût prévisionnel	Maitrise d'œuvre 18 490 € SIEGE : 6 500 € SRTP : 102 368 € FLBC : 16 995 € CITY PARC : 49 541 € SIGNATURE : 6 500 € JARDI NORMANDIE : 1 960 € 202 500 € environ en investissement
Plan de financement	En cours de réalisation
Calendrier	Le projet a vu le jour en 2020, il a été proposé au titre de la DETR mais il n'a pas été retenu : il est actuellement plus que jamais d'actualité , les devis ont été révisés . Il sera re-proposé à la DETR et s'il est accepté, les travaux pourraient commencer en début d'année 2022.

Construction d'un club house au terrain de golf	
Orientation stratégique n°	Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous  Promouvoir la pratique sportive et les activités de loisirs
Maître d'ouvrage	Pont-Audemer
Description de l'action	<p>Pour faciliter l'accès de tous aux pratiques sportives sous toutes leurs formes et accueillir les sportifs dans de bonnes conditions, la Ville de Pont-Audemer met à disposition des locaux qualitatifs pour les clubs et associations sportifs (dont des lieux conviviaux type club-houses).</p> <p>Cette politique municipale permet aux structures sportives de pouvoir accueillir des manifestations et compétitions importantes dans des conditions optimales et de se développer (en nombre de pratiquants).</p> <p>L'installation d'un club-house de golf à Toutainville permettra de renforcer l'attrait touristique de la région et de créer 4 emplois (2 pour l'accueil + 2 pour l'entretien et le parcours). Il permettra notamment aux touristes (utilisateurs de la future voie douce et vacanciers résidant du camping) de profiter d'un lieu convivial.</p> <p>Le bâtiment du club-house de golf - d'une superficie de 196 m<sup>2</sup> avec une terrasse de 125 m<sup>2</sup> - sera situé sur une des parcelles de la CCPAVR. Il comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une salle d'attente pour les parents de l'école de golf et un espace de formation (en cas de mauvaise météo) ;</li> <li>- Des sanitaires, des boissons et snacks, un bureau administratif, une boutique pro-shop ;</li> <li>- Une salle de réceptions / réunions / séminaires ;</li> <li>- Un bar et un coin salon.</li> </ul>
Partenaires	Région, association Pont Au Golf, établissements scolaires (pratique du golf dans le cadre des activités sportives)
Coût prévisionnel	436 000 € HT
Plan de financement	Commune, Région, association Pont Au Golf
Calendrier	2022

Espace public numérique dans les pôles secondaires (Routot, Montfort-sur-Risle, Quillebeuf sur Seine)	
Orientation stratégique n°	Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous Déployer l'usage du numérique dans l'offre de services
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle
Description de l'action	<p>L'Espace Numérique Mobile est un dispositif itinérant permettant un accompagnement numérique de proximité. Par la mise à disposition d'une connexion, de matériel (15 tablettes, 10 ordinateurs, imprimante, scanner, vidéoprojecteur), d'un accueil par un professionnel de la formation et de l'insertion, il offre la possibilité à des publics vulnérables, d'accéder à des services de qualité et de devenir autonome !</p> <p>La Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle en partenariat avec FODENO, agit et lutte chaque jour contre la fracture numérique, en offrant la mobilité. Cette mise à disposition temporaire et cette mobilité permettent une large couverture de notre territoire, en fonction des besoins des bénéficiaires et du calendrier de l'actualité (Impôts, vaccination, scolarité, ...).</p> <p>Ce dispositif est labellisé «France Services» pour tout accompagnement de premier niveau sur la e-administration. L'accompagnement est réalisé de façon individuelle, anonyme et confidentielle : il est réservé aux usagers qui rencontrent des difficultés, avec la réalisation de démarches administratives sur Internet (CAF, emploi, Carte Grise, Santé, Retraite...) ou la mise en page d'un CV ou d'une lettre de motivation. Ces difficultés peuvent être liées au manque d'équipement, mais aussi en cas de besoin d'accompagnement de «peur de mal faire» ou tout simplement si besoin d'être rassuré.</p>
Partenaires	Fodeno
Coût prévisionnel	15 000 € HT
Plan de financement	CCPAVR
Calendrier	2022

Travaux d'extension de la Mairie et du siège de la CCPAVR	
Orientation stratégique n°	Favoriser le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous  Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous
Maître d'ouvrage	Commune de Pont-Audemer
Description de l'action	Au cœur de Pont-Audemer, les bâtiments accueillant la Mairie et le siège de la communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle ne permettent plus d'accueillir de manière qualitative les habitants du territoire. Afin de dégager de l'espace au rez-de-chaussée du bâtiment central, il a été décidé de construire une extension.  Cette extension accueillera un espace de réunion permettant l'organisation des assemblées délibérantes des collectivités et la célébration des mariages.  L'actuelle salle du conseil et la salle des mariages seront utilisés pour agrandir l'espace d'accueil du public et ainsi proposer une amélioration de la qualité du service rendu aux administrés.
Partenaires	CCPAVR
Coût prévisionnel	1 204 585,10 € HT
Plan de financement	Commune de Pont-Audemer, ...
Calendrier	2022

Lancement d'une application citoyenne pour favoriser la démocratie participative (Action PVD)	
Orientation stratégique n°	Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous Déployer l'usage du numérique dans l'offre de services
Maître d'ouvrage	Pont-Audemer
Description de l'action	<p>La ville de Pont-Audemer a constaté la nécessité d'améliorer la proximité avec ses habitants, la transmission d'informations et la prise en compte des réflexions de ses citoyens.</p> <p>Aussi, pour renforcer ses dispositifs de démocratie locale et participative, la commune de Pont-Audemer va mettre en place une application citoyenne téléchargeable gratuitement par l'ensemble de ses habitants. Cette application aura plusieurs fonctions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une fonction d'alerte pour informer les services de la commune sur des événements divers (arbre tombé, inondation, accident, animaux perdus, ...)</li> <li>- Une fonction de transmission d'informations de la commune vers les habitants (travaux, événements festifs, animations, actualité locale, ...)</li> <li>- Une fonction de consultation « boîte à idée » afin de recueillir les idées des habitants, les problématiques locales, ...</li> </ul> <p>Cette application permettra une meilleure communication</p>
Partenaires	Privés
Coût prévisionnel	15 000 € HT
Plan de financement	Commune, Etat
Calendrier	2022

Aménagement du site de la cartonnerie (mixité : habitat, économie, services publics)	
Orientation stratégique n°	Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré  Définir une stratégie foncière durable
Maître d'ouvrage	Pont-Audemer
Description de l'action	<p>La Communauté de Communes Pont-Audemer/Val de Risle met en œuvre une politique foncière de reconversion ambitieuse. La réussite de cette politique tient notamment dans la capacité de reconvertir notre patrimoine industriel, levier indispensable pour limiter la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.</p> <p>Le projet du parc urbain de la « Cartonnerie » allie préservation de notre histoire industrielle, maîtrise de l'étalement urbain et revitalisation urbaine.</p> <p>Le projet consiste en un premier temps de dépollution et d'aménagement pour céder le temps en vue de la construction de logements, de bureaux et de commerces en RDC.</p> <p>La proposition d'aménagement de la zone de la friche de la Cartonnerie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- répond aux besoins économique locaux,</li> <li>- est compatible avec l'habitat environnant,</li> <li>- est adaptée à une ville moyenne,</li> <li>- a une forte connotation écologique compte-tenu de sa situation géographique en bord de Risle et en cœur de ville.</li> </ul> <p>Programmation d'aménagement (prévisionnelle) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>21 logements intermédiaires</b> (maison de ville, terrain de 250m<sup>2</sup> ) dans le prolongement de la séquence remarquable d'habitat ouvrier existante, et dans une typologie reprenant ses grandes caractéristiques.</li> <li>- <b>6 immeubles d'activités économiques + logements en R+2</b> (3 niveaux occupés) : développant des surfaces de 900 m<sup>2</sup> par immeuble (soit des plateaux d'environ 300 m<sup>2</sup>) ; permettant notamment l'implantation d'un autre espace pépinière, d'une hôtellerie d'entreprises ou encore d'une petite surface de co-working, laissant la possibilité d'accueillir un projet de bureaux plus important dans l'éventualité d'une demande future.</li> <li>- <b>Des locaux tertiaires R+3 "signal"</b> (=construction de bâtiments signaux) à l'est et à l'ouest de la pépinière répondant au maintien de la perspective depuis le centre-ville sur le site, la pépinière et le verger, véritable appels visuel, à l'intégration d'une conciergerie d'entreprises proposant un ensemble de prestations de services du quotidien mis à disposition des personnes sur leur lieu même de travail et à l'activités de restauration répondant aux besoins des futurs employés, entrepreneurs, ... sans pour autant rentrer en concurrence avec les commerces/restaurants du centre-ville.</li> </ul>

Partenaires	Etat, ADEME, EPFN
Coût prévisionnel	4 042 199 € HT
Plan de financement	Etat, ADEME, CCPAVR
Calendrier	2022

Aménagement des étangs – tranche 2	
Orientation stratégique n°	Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré Faire de la Risle et ses abords un lieu d'attractivité
Maître d'ouvrage	CCPAVR
Description de l'action	<p>La 1ère tranche de réaménagement des Etangs a permis la "mise en service" du site, et de juger de certains manques. Ainsi, il apparaît aujourd'hui nécessaire, avec un certain recul, notamment celui du suivi scientifique de pouvoir compléter cette première opération :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégration paysagère de la station d'épuration à proximité du site,</li> <li>- Réhabilitation paysagère des accotements de la route des étangs en bord de Risle (plantations d'arbres...)</li> <li>- Gestion des flux routiers aux abords des sites les plus fréquentés (dispositif de porte au niveau de la voirie pour ralentir le flux routier et le diminuer...),</li> <li>- Augmentation du nombre de bancs et de corbeilles de propreté dans le site,</li> <li>- Réalisation de nouveaux pontons bois afin d'améliorer le confort des promeneurs,</li> <li>- Aménagement d'un observatoire à oiseaux,</li> <li>- Réhabilitation de chemins,</li> <li>- Signalisation pédagogique et mise en valeur du label RAMSAR.</li> <li>- Améliorer les connexions entre Toutainville et le site des étangs notamment en créant un chemin piétons (avec certaines portions de pontons bois pour préserver l'environnement)</li> </ul>
Partenaires	PNRBSN (en charge du suivi scientifique sur le site)
Coût prévisionnel	1 150 000 €
Plan de financement	FEADER : 103 500 € ETAT : 368 000 € REGION : 184 000 € CCPAVR : 494 500 €

Installation de nouvelles caméras de vidéo protection afin de renforcer le maillage	
Orientation stratégique n°	Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré  Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous
Maître d'ouvrage	Pont-Audemer
Description de l'action	<p>Dans le cadre de la sécurité des personnes, la prévention des atteintes aux biens, la protection des bâtiments publics, la régulation du trafic routier et la prévention du trafic de stupéfiant la commune de Pont-Audemer a décidé de mettre en œuvre les moyens nécessaires. Ainsi, la commune de Pont-Aude souhaite à terme avoir une trentaine de caméras implanté sur tout le territoire de la commune.</p> <p>Aujourd'hui la commune possède 5 caméras et souhaite en installer environ 6 par an.</p> <p>Cette extension permettra de rendre encore plus performant le système déjà mis en fonction en visualisant notamment des zones actuellement non couvertes, recensées comme pouvant être délictuelles ou bien pouvant servir de direction de fuite.</p> <p>De plus, dans une logique de contrôle des flux, il convient de mettre en place un véritable réseau maillé en terme de vidéoprotection, le but étant d'installer des caméras sur le territoire pour tenir et couvrir les axes principaux traversant.</p> <p>L'emplacement des caméras a été définis en collaboration avec le référent sureté de la gendarmerie nationale.</p> <p>Ce dispositif sert également aux forces de sécurité intérieur dans le cadre d'enquêtes judiciaires.</p>
Partenaires	Etat
Coût prévisionnel	300 000 € HT (50 000€ /an)
Plan de financement	Commune, Etat, Département
Calendrier	2021 - 2025

<b>Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)</b>	
<b>Orientation stratégique</b>	Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous
<b>Maître d'ouvrage</b>	CCPAVR
<b>Description de l'action</b>	<p>Les communes de la CCPAVR connaissent un fort historique en matière d'animation d'opérations et d'amélioration d'habitat privé. Ces différentes opérations ont permis la rénovation de 570 logements entre 2009 et 2017 sur le territoire communautaire.</p> <p>La ville de Pont-Audemer en 2016 a lancé une OPAH-RU, elle se terminera en octobre 2022.</p> <p>Les OPAH permettent aux propriétaires de logements de plus de 15 ans de la ville de Pont-Audemer de bénéficier d'aides financières pour rénover et améliorer leur logement.</p> <p>Ce dispositif incitatif à la réalisation de travaux propose aux propriétaires une assistance administrative, technique, financière gratuite, ainsi que des aides financières pour leurs travaux.</p> <p>Le lancement d'une nouvelle opération à l'échelle intercommunale, OPAH, permettrait la rénovation de 570 logements sur 3 ans, soit un chantier de 2,2 millions d'euros pour les artisans locaux.</p> <p>Sur 3 ans, 1 696 000 € HT d'aides aux travaux pour les particuliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 118 000 € de participation CCPAVR</li> <li>- 1 136 000 € de participation Anah</li> <li>- 241 500 € de participation CD27</li> </ul> <p>Sur 3 ans, 84 000 € pour le suivi dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 25 200 € de participation CCPAVR</li> <li>- 29 400 € de participation Anah</li> <li>- 29 400 € de participation CD27</li> </ul> <p>Le financement du suivi-animation de l'OPAH est pris en charge à hauteur de 70 % HT :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 35% de prise en charge par le Département</li> <li>- 35 % de prise en charge par l'Anah</li> </ul>
<b>Partenaires</b>	Opérateur-conseil (Soliha, CDHAT) Lancement d'un marché de consultation pour le S1 2022 et désignation d'un opérateur.
<b>Coût prévisionnel</b>	Cf. description de l'action Total : 1 780 000 € + 1 poste de chargé de mission animation OPAH-RR
<b>Plan de financement</b>	Les montants indiqués seront étalés sur les 3 ans de l'opération.
<b>Calendrier</b>	Etude pré-opérationnelle préalable (entre – à 9 mois) et un appel d'offres à prévoir sur le S1 2022.

Rénovation de la Mairie de Bouquelon	
Orientation stratégique	Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous
Maître d'ouvrage	Commune de Bouquelon
Description de l'action	Il s'agit de rénover la mairie (bâtiment de caractère datant du 19 <sup>ème</sup> siècle) dans le but de réaliser des économies d'énergie. -remplacement de toutes les menuiseries extérieures -isolation des plafonds et des murs par l'intérieur -re-jointement des silex et des briques en façade. -réfection de l'électricité pour remise aux normes -remplacement des convecteurs électriques -réfection des sols et des peintures au rez de chaussée. Superficie au sol : 98.64 m2 environ
Partenaires	
Coût prévisionnel	Electricité, chauffage : 4 500 € HT Peinture et sols: 6 000 € HT Menuiserie : 25 000€ HT Plaque de plâtre : 17 500 € HT Façade : 14 000 € HT TOTAL : 67 000 € HT
Plan de financement	Commune de Bouquelon / ...
Calendrier	Lancement des travaux 2 <sup>ème</sup> semestre 2022

Rénovation de la toiture de la Mairie de Glos sur Risle	
Orientation stratégique n°	Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré  Faire de la culture, du patrimoine bâti et naturel des leviers d'attractivité du territoire
Maître d'ouvrage	Glos sur Risle
Description de l'action	Ancienne maison de Maître, la Mairie de Glos sur Risle nécessite des travaux de rénovation. Il a été révélé que la toiture fait partie des travaux les plus urgents sur cette bâtisse. Ainsi, la commune a décidé d'entreprendre des travaux de rénovation de la toiture (ardoise, fenêtre, ..) pour améliorer l'état actuel de la Mairie et notamment son efficacité énergétique.
Partenaires	Etat / Département
Coût prévisionnel	40 000 € HT
Plan de financement	Commune, Etat, Département
Calendrier	2022

Réhabilitation des bâtiments publics Mairie et école (panneau solaire, PAC)	
Orientation stratégique	Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous
Maître d'ouvrage	Pont-Authou
Description de l'action	Le projet consiste à réaliser des travaux afin de devenir autonome en énergie et supprimer la dépendance de ces bâtiments au gaz.
Partenaires	Conforthermic
Coût prévisionnel	91 197,34 € HT (panneau solaire : 60 081,87€ HT et pompe à chaleur : 31 115,47€ HT)
Plan de financement	Commune, Etat
Calendrier	2022

Modernisation de l'éclairage public	
Orientation stratégique n°	Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré  Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous
Maître d'ouvrage	Pont-Audemer
Description de l'action	Ce projet consiste à moderniser le système d'éclairage public afin de permettre l'abaissement de l'intensité lumineuse la nuit. Cette modernisation permettra de diminuer la consommation énergétique de la commune.
Partenaires	Siege 27
Coût prévisionnel	120 000 € HT
Plan de financement	Etat, Commune
Calendrier	2022

Travaux de restructuration des stations d'épurations et du réseau d'assainissement sur le secteur Val de Risle	
Orientation stratégique	Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous
Maître d'ouvrage	CCPAVR
Description de l'action	Les travaux doivent permettre de supprimer les rejets directs d'assainissement des communes d'Appeville Annebault, de Saint Philbert/Risle et de Pont-Authou et d'améliorer la qualité des rejets de Montfort/Risle et Glos/Risle où la station d'épuration de Montfort est sous-dimensionnée.  Il est prévu d'une part de démolir et construire une nouvelle station d'épuration à Montfort/Risle en lieu et place (capacité de 3500EH). D'autre part, les travaux consisteront à poser des réseaux de transfert d'assainissement d'Appeville, Saint Philbert et Pont-Authou vers la station d'épuration de Montfort. Enfin, il y aura des travaux de réhabilitation de réseaux d'assainissement collectif.
Partenaires	Cette action est inscrite dans le contrat de territoire eau et climat avec l'agence de l'eau Saine Normandie. L'action est donc prioritaire d'un point de vue de l'agence. Cette action est aussi classée prioritaire au niveau du schéma d'aménagement de gestion des eaux (SAGE) Risle Charentonne.
Coût prévisionnel	Coût total travaux (sans étude) : 9 000 000 €
Plan de financement	40% de financement AESN 20% de financement CD27 Proposition : 20% État et 20% CCPAVR
Calendrier	Lancement appel d'offres travaux : octobre 2021 pour la station d'épuration Montfort (4M€) et en décembre 2021 pour les réseaux et transfert Dépôt de dossier de subventions : juin 2022 Lancement travaux : décembre 2022 Travaux de décembre 2022 jusqu'à fin décembre 2025

Accessibilité de l'église Saint-Denis	
Orientation stratégique n°	Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré  Faire de la culture, du patrimoine bâti et naturel des leviers d'attractivité du territoire
Maître d'ouvrage	Colletot
Description de l'action	L'église Saint-Denis de Colletot fut construite au XIème siècle, les boiseries et le chœur sont eux du XVIIIème siècle. L'église accueille plusieurs messes par an, notamment lors de la Saint-Denis où est aussi organisé des visites de l'église et d'autres animations. Sous le porche de l'église nous retrouvons en hauteur la statue Saint-Denis qui selon la légende permettait de soigner les bébés des maladies de peaux. En effet, les visiteurs grattaient la pierre de Saint-Denis et mettait les résidus dans les biberons des bébés pour les soigner des maladies de peau. Elle est aujourd'hui en hauteur pour sa conservation. Afin de rendre plus accessible ce lieu de visites et de culte, la municipalité a décidé de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enrober le chemin d'accès, ce chemin est aujourd'hui en tout venant puis en gravillon ce qui limite l'accessibilité,</li> <li>- Refaire le revêtement du parking qui est aujourd'hui en cailloux.</li> </ul>
Partenaires	
Coût prévisionnel	17 812,80 € HT
Plan de financement	Commune, Etat
Calendrier	2022

Rénovation de l'église	
Orientation stratégique n°	Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré  Faire de la culture, du patrimoine bâti et naturel des leviers d'attractivité du territoire
Maître d'ouvrage	Condé-sur-Risle
Description de l'action	L'église Saint-Martin de Condé sur Risle est située dans le centre du village au milieu du cimetière sur une terrasse surplombant la Risle. Elle fait partie des églises les plus anciennes de la région, sa construction remonterait selon les spécialistes au XIIème voire XIème siècle. Afin de maintenir et valoriser ce patrimoine communal très visité et au sein duquel plusieurs messes se tiennent chaque année, la municipalité a décidé de programmer plusieurs travaux au cours de l'année qui s'avèrent aujourd'hui indispensables : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un chauffage (inexistant à l'heure actuelle)</li> <li>- Rénovation des différentes toitures dont celle du clocher.</li> <li>- Remplacement du système d'horlogerie (fonctionne plus)</li> </ul>
Partenaires	
Coût prévisionnel	25 000 € HT
Plan de financement	Commune, Etat (DETR)
Calendrier	2022

Diagnostic pour la rénovation de l'Eglise Saint-Germain	
Orientation stratégique n°	Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré  Faire de la culture, du patrimoine bâti et naturel des leviers d'attractivité du territoire
Maître d'ouvrage	Pont-Audemer
Description de l'action	L'église Saint-Germain est classée Monument Historique depuis 1886 et a fait l'objet d'une visite de la DRAC de Normandie le 30 mai 2018. Sur ses conseils, la commune souhaite réaliser un diagnostic complet de l'édifice afin d'appréhender la rénovation de l'église. Pour cela, le diagnostic fera l'objet de plusieurs phases : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude documentaire et archivistique ;</li> <li>- Relevé photogrammétrique et orthophotographies ;</li> <li>- Diagnostic architectural (relevé métré, état sanitaire) ;</li> <li>- Diagnostic des vitraux ;</li> </ul> L'ensemble des cas phases permettront d'aboutir à un projet de restauration et d'estimer le montant des travaux nécessaires.
Partenaires	Etat (DRAC)
Coût prévisionnel	18941,20 € HT
Plan de financement	Commune, Etat
Calendrier	2022

Rénovation de l'église de Pont-Authou	
Orientation stratégique	Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré  Faire de la culture, du patrimoine bâti et naturel des leviers d'attractivité du territoire
Maître d'ouvrage	Pont-Authou
Description de l'action	L'église est aujourd'hui sous un arrêté de péril et l'objectif de ce projet est de réaliser les travaux nécessaires à sa réouverture. Cette réouverture permettra à Pont-Authou de re-profiter de l'attrait touristique qu'engendre cette église et de nouveau célébrer des offices religieux.
Partenaires	
Coût prévisionnel	Panneau solaire : 61 882,76 €  Pompe à chaleur : 57 627,28 €  Toiture : 67 285,25 €  Pierre et Patrimoine : 498 744,40 €  <b>Total : 685 539,69 € HT</b>
Plan de financement	Commune, Etat
Calendrier	2022

Végétalisation des cimetières de Pont-Audemer	
Orientation stratégique n°	Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré  Faire de la culture, du patrimoine bâti et naturel des leviers d'attractivité du territoire
Maître d'ouvrage	Pont-Audemer
Description de l'action	<p>La place de la nature dans nos cimetières a été découragée au profit des alignements de pierres de marbre et de caveaux en béton fabriqués industriellement, séparés par des allées de schistes ou de graviers chimiquement désherbés. Les pesticides ont longtemps été la solution la plus pratique pour le désherbage de ces espaces. Cela s'est fait en ignorant largement les impacts sur la santé des applicateurs, sur l'environnement, particulièrement la biodiversité, mais aussi sans tenir compte des coûts cachés (externalités) induits par leur utilisation (coûts de l'achat des produits et de la dépollution des eaux contaminées).</p> <p>Au regard des enjeux actuels sur la biodiversité et la réglementation qui contraint les usages des pesticides, la gestion des cimetières doit être modifiée. La commune de Pont-Audemer végétalise donc ses cimetières.</p> <p>Cependant, le fait de laisser se développer la végétation peut faire naître un sentiment d'abandon chez les familles des défunts. Ainsi, la commune de Pont-Audemer doit investir dans de nouveaux équipements adaptées aux particularité de l'entretien d'un cimetière végétalisé.</p>
Partenaires	
Coût prévisionnel	30 000 € HT
Plan de financement	Etat, commune
Calendrier	2022

Chemin piéton Appeville-Annebault – Montfort-sur-Risle	
Orientation stratégique n°	Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives Permettre aux jeunes, personnes âgées et personnes isolées de se déplacer
Maître d'ouvrage	Commune d'Appeville-Annebault et Commune Montfort-sur-Risle
Description de l'action	Création d'un chemin piétonnier favorisant les échanges entre Appeville-Annebault et Montfort-sur-Risle, rendant accessibles aux habitants et aux touristes les commerces, les espaces naturels, les installations sportives et culturelles. Contribution au développement touristique de la Vallée de la Risle et de la mobilité douce dans le territoire.
Partenaires	-Le Département -La Communauté de Communes -L'Europe
Coût prévisionnel	Dépenses investissement : 176 721 €
Plan de financement	-Département : 36 557 € -CCPAVR : 4 820 € -FEADER (LEADER) : 100 000 € -communes : 35 344 €
Calendrier	-Etude préalable déjà effectuée. -Demande subvention au titre des Assainissements en traverse effectuée en 07/2021. -Passage en commission leader 12/2021. -Demande subvention au titre des mobilités alternatives à effectuer (Montfort-sur-Risle) -Rédiger convention entre Appeville et Montfort 01/2022. -Début des travaux 2 <sup>ème</sup> semestre 2022.

<b>Tranche 2 de la voie douce en bord de Risle (Quai Felix Faure) pour relier le centre-ville aux étangs</b>	
<b>Orientation stratégique</b>	Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives Permettre aux jeunes, personnes âgées et personnes isolées de se déplacer
<b>Maître d'ouvrage</b>	Ville de Pont-Audemer
<b>Description de l'action</b>	<p>La Ville de Pont-Audemer souhaite prolonger la Voie Douce "Bords de Risle" réalisée en 2018-19 et engager les travaux d'aménagement du Quai Félix Faure. L'opération Voie Douce tranche II consiste à redonner aux piétons de l'espace en bord de rivière, de manière à assurer une continuité de cheminement et garantir la sécurité des piétons circulant le long de la Risle, notamment par la mise en place de garde-corps discrets. Les places de stationnement seront conservées, le cheminement sera constitué d'un pavage de qualité et la végétalisation de cet espace public constituera un des éléments majeurs d'aménagement du projet.</p> <p>Les cheminements doux existent dans la ville et sur ses pourtours : ils accompagnent les abords de la Risle et du Doult Vitran et ouvrent vers les chemins de randonnées et la découverte du paysage et des étangs. Malgré ce potentiel important, leur maillage reste discontinu. Leur mise en continuité à l'intérieur même de la ville pourrait améliorer de façon notable les continuités entre quartiers.</p> <p>L'objectif est mettre en cohérence le réseau de desserte de la ville et son réseau local, afin de mieux partager l'espace de voirie entre les différents modes de déplacements (voiture, vélo, transport en commun, marche, ...).</p> <p>L'élaboration d'un "Plan de Déplacement et de stationnement" sur la ville de Pont-Audemer et les diagnostics du Pôle Mobilité Risle-Pays d'Auge ont permis d'identifier des aménagements d'itinéraires préférentiels à l'usage des piétons et/ou des cycles. Des voies ou séquences de voies où il y a circulation de cycles doivent donc être améliorées. La tranche I des travaux Voie Douce Bords de Risle (portion Centre-Nautique/Médiathèque) s'est achevée au printemps 2019.</p> <p>La Commune souhaite que les bords de Risle constituent l'axe majeur est/ouest des déplacements doux depuis le parc des loisirs jusqu'à la rue de l'Étang et qu'ils proposent aux habitants un itinéraire pour leurs déplacements piétons ou cyclistes, utilitaires ou de loisirs, en offrant une transition privilégiée entre les secteurs urbanisés et les espaces naturels.</p> <p>En connexion directe avec cette voie verte et bleue, des ramifications proposant des modes doux de déplacements seront réalisées vers l'ensemble des quartiers. A terme, cet axe se prolongera vers l'est jusqu'au quartier des Burets, voire au-delà, et à l'ouest de la ville, se raccordera au cheminement vers Honfleur</p>
<b>Partenaires</b>	CD27 Md'Oa pour le schéma départemental Vélos-Routes
<b>Coût prévisionnel</b>	798 584 €
<b>Plan de financement</b>	Etat 500 000 € / Région 138 867 € / Autofinancement 601 746 €
<b>Calendrier</b>	<p>Désignation du maître d'œuvre : T4 2021                      Choix des entreprises : T1 2022                      Démarrage des travaux : T3 2022                      Fin des travaux (y compris aléas de chantiers) : T3 2023                      Etudes préalables 2019-2020                      Choix maître d'œuvre fin 2021 en attente des travaux du barrage de la Madeleine                      Démarrage travaux fin 2022</p>

Aménagement de la voie douce pour connecter le centre-bourg au cimetière	
Orientation stratégique	Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives Permettre aux jeunes, personnes âgées et personnes isolées de se déplacer
Maître d'ouvrage	Routot
Description de l'action	La départemental D90 permet notamment de relier le centre-bourg au cimetière de Routot. Cette voie connaît une fréquentation importante, notamment en mobilité active (piétons, vélos, ...). Afin de sécuriser et encourager ces déplacements, il est nécessaire d'aménager une voie douce rue de l'abbé Clément.
Partenaires	Pôle mobilité
Coût prévisionnel	150 000,00 € HT
Plan de financement	Etat, Département, commune
Calendrier	2022

Aménagement de la route de Lisieux	
Orientation stratégique	Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives. Permettre aux jeunes, personnes âgées et personnes isolées de se déplacer
Maître d'ouvrage	Pont-Audemer
Description de l'action	<p>La route de Lisieux (D139) est très fréquentée et constitue une entrée sur Pont-Audemer. Plusieurs aménagements sont prévus notamment ceux du carrefour entre la route de Lisieux, le chemin de la Roquette et la rue du Coudray.</p> <p>En effet, ce carrefour très utilisé est aujourd'hui équipé de feux tricolores, cependant le manque de visibilité et la forte fréquentation (accès hôpital, boîte de nuit, centre-ville, circulation de piéton, ...) le rendent accidentogène.</p> <p>Afin de sécuriser et agrandir ce carrefour, la commune de Pont-Audemer a acquis la maison faisant l'angle de la route de Lisieux et du chemin de la Roquette pour la démolir et agrandir ce carrefour. Ces travaux augmenteront la visibilité et donc la sécurité de cette entrée de ville.</p>
Partenaires	Département
Coût prévisionnel	1 300 000,00 € HT
Plan de financement	Département, Commune
Calendrier	2022

Elargissement du chemin des hautes planches	
Orientation stratégique	Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives. Permettre aux jeunes, personnes âgées et personnes isolées de se déplacer
Maître d'ouvrage	Pont-Audemer
Description de l'action	Ce quartier connaît une augmentation de ses riverains, la fréquentation de ce chemin a donc augmenté en conséquence. Il est alors nécessaire pour la sécurité des déplacements dans ce secteur d'adapter la taille de la voirie des hautes planches par un élargissement.
Partenaires	
Coût prévisionnel	200 000,00 € HT
Plan de financement	Etat, Commune
Calendrier	2022

Plateforme d'autopartage (place Kennedy, Pont-Audemer)	
Orientation stratégique	Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives Développer les mobilités alternatives
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle – CCPAVR (EPCI)
Maître d'ouvrage	Pôle Mobilité Risle Pays d'Auge – Pôle Mobilité RPA (Association de préfiguration du SCIC)
Description de l'action	<p>Le projet vise à mettre en place une plateforme d'autopartage et de vélopartage pour un budget prévisionnel de 127 805 €</p> <p>L'objectif est de proposer un service de mise à disposition de différents véhicules électriques à des tarifs abordables dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire.</p> <p>Cette plateforme comprend 2 véhicules légers électriques (permis B), 2 véhicules sans permis électriques à 4 roues, 2 triporteurs à assistance électrique ainsi qu'un abri.</p> <p>En mars 2019, le Pôle Mobilité RPA propose le projet à la CCPAVR et renseigne une demande de DSIL au nom de cette dernière.</p> <p>La DSIL est obtenue en juillet 2019 avec une prise en charge à 73,85% (94 379 €).</p> <p>Le parking de la place Kennedy finalisé en 2019 intègre les fourreaux en prévision des bornes de recharge des véhicules électriques d'autopartage.</p> <p>Des fournisseurs de solution d'autopartage sont recontactés en 2019 et en 2020 pour collecter des informations précises sur les solutions d'autopartage afin de rédiger les éléments constitutifs du marché public.</p> <p>En avril 2021, le budget prévisionnel CCPAVR n'intègre pas le financement de la plateforme d'autopartage. De fait, le projet est repoussé à 2021 et une demande de prolongation de DSIL est envoyée et acceptée par l'État jusqu'à juillet 2022.</p>
Partenaires	<p>L'État pour le financement DSIL (73,85% du projet) jusqu'à juillet 2022</p> <p>Le Pôle Mobilité RPA pour l'ingénierie du projet en lien avec le service aménagement et services techniques CCPAVR notamment la rédaction des pièces du marché (CCTP)</p> <p>La CCPAVR pour le budget prévisionnel 2022</p>
Coût prévisionnel	<p>Investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Véhicules (à acheter) 93 905 € HT</li> <li>• Bornes électriques 18 600 € HT</li> <li>• Abris 10 500 € HT</li> </ul> <p>Fonctionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Solution d'autopartage 4 800 € HT (par an)</li> </ul> <p>Total : 127 805 € HT</p>
Plan de financement	État DSIL : 94 379 € HT (73.85%)

	Fonds propres CCPAVR 33 426 € HT (26,15%)
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Lancement de la consultation pour le marché : Février 2022 Notification du marché : Avril 2022 Fin des travaux et mise en service : Septembre 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	Fréquence d'utilisation du service Distance annuelle parcourue par les véhicules Indicateur d'économies de CO2 réalisé par rapport à un véhicule thermique

Implantation de 12 abris de vélos sécurisés afin de développer la pratique quotidienne du cyclisme (Action PVD)	
Orientation stratégique	Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives. Développer les mobilités alternatives
Maître d'ouvrage	Pont-Audemer
Description de l'action	Le développement des mobilités alternatives passe par des équipements adaptés. Dans le cadre du développement de la pratique du vélo, il est nécessaire d'équiper la commune en abris de vélos afin que les cyclistes puissent stationner leur vélo en sécurité. Pont-Audemer est très actif et accueille de nombreux visiteurs, l'objectif de ce projet est de permettre le développement de l'utilisation du vélo pour accéder aux services que proposent la ville. Ces 12 abris de vélo seront équipés d'anneaux afin d'attacher son vélo de manière sécurisé.
Partenaires	
Coût prévisionnel	73 974, 00 € HT
Plan de financement	Etat, Commune, ...
Calendrier	2022

Accueil de nouveaux commerces par la rénovation d'un bâtiment public	
Orientation stratégique n°	Conforter une dynamique économique locale et durable Poursuivre la revitalisation des centralités et maintenir le tissu commercial existant
Maître d'ouvrage	Toutainville
Description de l'action	La commune a acquis un hangar d'environ 200 m2 idéalement situé pour le commerce, le projet est donc de la partager en locaux à usage de commerce et ainsi créer 3 commerces en centre-ville. Plusieurs commerçants sont intéressés par le projet. Ce projet nécessite un désamiantage de la toiture.
Partenaires	Etat, CCPAVR
Coût prévisionnel	300 000 € HT
Plan de financement	Commune, Etat
Calendrier	2 <sup>ème</sup> trimestre 2022

Construction de toilette publique auto-lavante avec connexion sur la réserve d'eau	
Orientation stratégique	Conforter une dynamique économique locale et durable Poursuivre la revitalisation des centralités et maintenir le tissu commercial existant
Maître d'ouvrage	Routot
Description de l'action	Afin de poursuivre la revitalisation du centre-bourg de Routot et favoriser son attractivité, la commune souhaite mettre en place des toilettes publiques afin que les visiteurs puissent profiter pleinement de leur passage à Routot. Ces toilettes publiques seront auto-lavante afin de garantir un niveau de propreté et seront connectée à la réserve d'eau de la commune.
Partenaires	
Coût prévisionnel	30 000,00 € HT
Plan de financement	Commune, ...
Calendrier	2022

Construction d'une cantine scolaire	
Orientation stratégique	Conforter une dynamique économique locale et durable Développer les circuits-courts
Maître d'ouvrage	Routot
Description de l'action	La construction de la cantine scolaire a pour objectif d'être en capacité de produire les repas sur place. Cette capacité de production permettra d'aider les filières locales en produisant des repas de qualités issus des produits locaux. Ce projet marque aussi la volonté d'apporter une alimentation saine aux écoliers. De plus, la capacité de la cantine est étudiée afin d'être en mesure de produire des repas pour les écoles avoisinantes de Routot.
Partenaires	
Coût prévisionnel	1 523 718,00 € HT
Plan de financement	Etat, commune
Calendrier	2022

<b>Casiers pour les producteurs locaux</b>	
<b>Orientation stratégique</b>	Conforter une dynamique économique locale et durable Développer les circuits-courts
<b>Maître d'ouvrage</b>	Le Perrey
<b>Description de l'action</b>	Dans l'objectif de développer les circuits-courts, la commune va mettre en place 80 casiers afin de mettre en relation directe les producteurs locaux et les habitants. En effet, ces casiers permettront à chacun de s'approvisionner en libre-service des produits réalisés sur notre territoire. Cela doit permettre de bénéficier d'une nourriture saine, locale, à faible coût et facilement. Environ 10 à 12 producteurs locaux prennent part aux projets afin de diversifier les apports et répondre à la demande.
<b>Partenaires</b>	
<b>Coût prévisionnel</b>	6 000,00 € HT
<b>Plan de financement</b>	France Relance (Etat), commune
<b>Calendrier</b>	2022

<b>Halle fermière</b>	
<b>Orientation stratégique</b>	<p>Conforter une dynamique économique locale et durable</p> <p>Développer les circuits-courts</p>
<b>Maître d'ouvrage</b>	Le Perrey
<b>Description de l'action</b>	<p>La construction de cette halle fermière se fera en bois afin de favoriser cette filière locale. L'objectif de ce projet est de développer les circuits-courts. Située face à la salle des fêtes, cette halle permettra d'accueillir de nombreuses manifestation au sein de la commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marché des producteurs locaux</li> <li>- Activités de l'école</li> <li>- Animations</li> <li>- ...</li> </ul> <p>Cette halle sera également équipée de chargeur pour vélos et d'une station de gonflage afin d'accompagner le développement de la mobilité douce.</p>
<b>Partenaires</b>	PNR BSN
<b>Coût prévisionnel</b>	130 000,00 € HT
<b>Plan de financement</b>	FEADER (LEADER)
<b>Calendrier</b>	2022

Paniers de producteurs locaux à Toutainville	
Orientation stratégique n°	Conforter une dynamique économique locale et durable Développer les circuits-courts
Maître d'ouvrage	Toutainville
Description de l'action	Afin d'aider le développement des circuits-courts, la commune de Toutainville souhaite aménager un espace aux abords de D675 pouvant accueillir un distributeur automatique de produits locaux. Le projet est idéalement situé au regard du passage important sur cette axe (10 000 véhicules / jour, de plus la mise en place de l'échangeur amènent de nouvelles opportunités (tourisme). Ce procédé de ventes met en avant le circuit court et permet de soutenir les acteurs économique locaux et régionaux.
Partenaires	Etat, CCPAVR
Coût prévisionnel	300 000 € HT
Plan de financement	Commune, Etat
Calendrier	Mars 2022

# ANNEXE 3

---

Liste de l'ensemble des actions  
par orientations stratégiques

Axes	Orientations	Actions	MO	Date prévisionnelle de début des travaux	Montant prévisionnel en € HT
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Renforcer les services à la petite enfance et à l'enfance	Construction d'une maison des assistantes maternelles	Selles	2024	300 000,00 €
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Renforcer les services à la petite enfance et à l'enfance	Réalisation d'une aire de jeux premier âge	Illeville-sur-Montfort	2023	25 000,00 €
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Renforcer les services à la petite enfance et à l'enfance	Centre de loisirs du Clos normand	CCPAVR	2022	749 500,00 €
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Renforcer les services à la petite enfance et à l'enfance	Construction d'un accueil périscolaire	Saint-Philbert sur Risle		
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Renforcer les services à la petite enfance et à l'enfance	Agrandissement et construction de sanitaires pour l'école	Saint-Philbert sur Risle		
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Renforcer les services à la petite enfance et à l'enfance	Réhabilitation et agrandissement de l'école	Selles	2023	800 000,00 €
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Renforcer les services à la petite enfance et à l'enfance	Aménagement paysager de la cour de l'école en associant les élèves	Illeville-sur-Montfort	2022	2 000,00 €

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Renforcer les services à la petite enfance et à l'enfance	Rénovation énergétique de l'ancienne mairie et de l'école	Corneville sur Risle	2023	71 500,00 €
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Renforcer les services à la petite enfance et à l'enfance	Restructuration du groupe scolaire Jules Verne	Pont-Audemer	2022	2 085 818,00 €
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Renforcer les services à la petite enfance et à l'enfance	Panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école maternelle	Saint-Samson de la Roque		
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Renforcer les services à la petite enfance et à l'enfance	Réhabilitation des bâtiments communaux (école, MAM, Mairie) (Tranche 1 ancienne mairie)	Rougemontiers	2023	35 000,00 €
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Renforcer les services à la petite enfance et à l'enfance	Maison des assistantes maternelles	Le Perrey	2023	20 000,00 €
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Renforcer les services à la petite enfance et à l'enfance	Création de potagers et de serres dans les cours d'écoles co-entretenu avec les membres des jardins ouvriers	Pont-Audemer	2023	
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Renforcer le service d'aide aux seniors	Rencontres intergénérationnelles	Freneuse sur Risle		
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Renforcer le service d'aide aux seniors	Colocation de seniors	Corneville sur Risle		en cours

Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Renforcer le service d'aide aux séniors	Résidence autonomie	Pont-Authou	2023	
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Renforcer le service d'aide aux séniors	Résidence autonomie	Pont-Audemer	2023	Vente de terrain communal
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Renforcer le service d'aide aux séniors	Accueillir une résidence séniors	Routot		
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Renforcer le service d'aide aux séniors	Création d'une maison de répit	Pont-Audemer	2023	
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Garantir une offre de santé de proximité plus complète	Création d'un cabinet de dentiste et de kiné	Routot	2023	7 50 000,00 €
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Garantir une offre de santé de proximité plus complète	Aménagement du pôle de santé de Quillebeuf-sur-Seine	CCPAVR	2022	19 097,00 €
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Garantir une offre de santé de proximité plus complète	Construction d'un Pôle de Santé Ambulatoire à Pont-Audemer (PSLA)	CCPAVR	2022	2 611 491,00 €
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Garantir une offre de santé de proximité plus complète	Acquisition d'une maison de santé à Montfort-sur-Risle	CCPAVR	2022	475 000,00 €
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Garantir une offre de santé de proximité plus complète	Réhabilitation du cabinet des infirmières	Le Perrey		

Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Garantir une offre de santé de proximité plus complète	Création d'un foyer d'hébergement d'urgence (notamment pour les femmes victimes de violences (appartements + espaces collectifs de sociabilisation + accompagnement)	Pont-Audemer	2023	300 000,00 €
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Promouvoir la pratique sportive et les activités de loisirs	Création du parc du moulin (parking végétalisé, boulo-drome, ping pong, jardin partagé, verger communal, éclairage solaire)	Toutainville	2022	199 065,00 €
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Promouvoir la pratique sportive et les activités de loisirs	Parcours sportif le long de la Risle	Toutainville	2023	
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Promouvoir la pratique sportive et les activités de loisirs	terrain synthétique multisport et piste d'athlétisme	Pont-Audemer	2023	1 800 000,00 €
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Promouvoir la pratique sportive et les activités de loisirs	Construction d'un club house de golf	Pont-Audemer	2022	436 000,00 €
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Promouvoir la pratique sportive et les activités de loisirs	Réhabilitation de la piscine des 3 îlets et amélioration de l'efficacité énergétique	CCPAVR	2025	11 500 000,00 €
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Promouvoir la pratique sportive et les activités de loisirs	Acquisition et aménagement d'un bâtiment (salle d'activité, d'association, autonomie énergétique)	Pont-Aouthou	2024	En cours

Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Promouvoir la pratique sportive et les activités de loisirs	Construction d'une salle polyvalente et agrandissement de la Mairie	Manneville sur Risle	2023	2 753 900,00 €
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Promouvoir la pratique sportive et les activités de loisirs	Réhabilitation de la salle multi-activités	Les Préaux		
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Promouvoir la pratique sportive et les activités de loisirs	Construction d'un city stade aux abords de l'école	Glos sur Risle	2023	1 50 000,00 €
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Promouvoir la pratique sportive et les activités de loisirs	Rénovation des bâtiments publics (salle des fêtes)	Campigny		
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Promouvoir la pratique sportive et les activités de loisirs	Rénovation de la salle des fêtes (isolation et panneaux solaires)	Condé sur Risle	2023	en cours
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Promouvoir la pratique sportive et les activités de loisirs	Chaudière bois pour les bâtiments publics (salle des fêtes, Mairie, ...)	Freneuse sur Risle		
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Promouvoir la pratique sportive et les activités de loisirs	Changement du système de chauffage de la salle des fêtes	Glos sur Risle	2025	
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Promouvoir la pratique sportive et les activités de loisirs	Extension de la salle des associations	Corneville sur Risle	2024	en cours

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Promouvoir la pratique sportive et les activités de loisirs	Construire au parc Alexis Vastine un espace de stockage du matériel des associations sportives	Pont-Audemer	2024	100 000,00 €
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Déployer l'usage du numérique dans l'offre de services	Espace public numérique dans les pôles secondaires	CCPAVR	2022	15 000,00 €
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Déployer l'usage du numérique dans l'offre de services	Lancement d'une application citoyenne pour favoriser la démocratie participative (Action PVD)	Pont-Audemer	2022	15 000,00 €
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Déployer l'usage du numérique dans l'offre de services	Faciliter le développement de la télémédecine (création d'un cabinet de consultation digital)	Pont-Audemer	2024	80 000,00 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Définir une stratégie foncière durable	Aménagement du terrain communal pour la construction de logement	Saint-Symphorien		
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Définir une stratégie foncière durable	Aménagement d'ensemble quartier Europe, cœur de quartier (ferme urbaine, air de jeux) (ANRU)	Pont-Audemer	2024	678 600,00 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Définir une stratégie foncière durable	Démolition de deux immeubles quartier de l'Europe (ANRU)	Pont-Audemer	2024	1 406 040,00 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Définir une stratégie foncière durable	Aménagement d'un nouveau quartier résidentiel quartier de l'Europe (ANRU)	Pont-Audemer	2024	762 000,00 €

Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Définir une stratégie foncière durable	Aménagement d'un apravis et d'une gare routière (sécurisation des lycées, cheminement piéton) (ANRU)	Pont-Audemer	2024	2 360 000,00 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Définir une stratégie foncière durable	Aménagement du quartier du Doult-Vitran	Pont-Audemer		
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Définir une stratégie foncière durable	Aménagement du site de la cartonnerie (mixité, habitat, économie, services publics)	Pont-Audemer	2022	4 042 199,00 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Faire de la Risle et ses abords un lieu d'attractivité	Réhabilitation de plusieurs bâtiments publics en gîtes et espaces ouverts (intergénérationnel, coworking, ..)	Routot	2023	250 000,00 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Faire de la Risle et ses abords un lieu d'attractivité	Création d'une base de loisirs sur l'étang de Condé sur Risle	Condé sur Risle	2024	en cours
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Faire de la Risle et ses abords un lieu d'attractivité	PLUI	CCPAVR	2025	300 000,00 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Faire de la Risle et ses abords un lieu d'attractivité	Panorama du phare de Saint-Samson de la Roque	Saint-Samson de la Roque		
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Faire de la Risle et ses abords un lieu d'attractivité	Aménagement du parking sous le rocher	Saint-Samson de la Roque		
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Faire de la Risle et ses abords un lieu d'attractivité	Aménagement des étangs - tranche 2	Pont-Audemer	2022	1 150 000,00 €

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Faire de la Risle et ses abords un lieu d'attractivité	Réhabilitation du château du prieuré	Saint-Philbert sur Risle		
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Faire de la Risle et ses abords un lieu d'attractivité	Démolition de l'immeuble Fécamp	Pont-Audemer	2024	Logement 27
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous	Réhabilitation des bâtiments publics : Mairie et école (panneau solaire, pompe à chaleur)	Pont-Authou	2022	91 197,34 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous	Rénovation énergétique du siège de la CCPAVR et de la mairie de Pont-Audemer	Pont-Audemer	2023	
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous	Travaux d'extension de la Mairie et du siège de la CCPAVR et mobilier	Pont-Audemer	2022	1 204 585,10 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous	Défense incendie	Ensemble des communes		
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous	Vidéo protection	Saint-Symphorien, Bouquelon		
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous	Installation de nouvelles caméras de vidéo protection afin de renforcer le maillage	Pont-Audemer	2022	300 000,00 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous	Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)	CCPAVR	2022	1 780 000,00 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous	Eclairage public LED	Pont-Authou	2023	En cours

Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous	Modernisation du système d'éclairage public pour diminuer la consommation énergétique (abaissement de l'intensité lumineuse la nuit)	Pont-Audemer	2022	120 000,00 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous	Réseau de chaleur et chaufferie quartier de l'Europe	Pont-Audemer	2025	
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous	Réhabilitation de la mairie	Bouqueion	2022	67 000,00 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous	Rénovation de la toiture de la Mairie	Glos sur Risle	2022	40 000,00 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous	Rénovation des logements à la Mairie	Freneuse sur Risle		
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous	Isolation du logement au-dessus de la Mairie	Saint-Samson de la Roque		
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous	Station d'épuration des eaux usées (Assainissement secteur Montfort-sur-Risle)	CCPAVR	2022	9 000 000,00 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous	Rendre le tri sélectif plus efficace en installant des stations de compostage de proximité	Pont-Audemer	2024	5 000,00 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous	Requalification d'un bâtiment pour la police municipale	Pont-Audemer	2025	200 000,00 €

Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous	Programme de mise en accessibilité par accès extérieur des logements situés au dessus des commerces en centre-ville	Pont-Audemer	2025	
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous	Mise en place de la tarification incitative (étude et investissement, les coûts de fonctionnement sont à définir)	CCPAVR	2023	270 000,00 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Faire de la culture, du patrimoine bâti et naturel des leviers d'attractivité du territoire	Accessibilité de l'Eglise (parking et chemin d'accès)	Colletot	2022	17 812,80 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Faire de la culture, du patrimoine bâti et naturel des leviers d'attractivité du territoire	Rénovation de l'Eglise	Appeville-Annebault	2023	1 922 533,00 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Faire de la culture, du patrimoine bâti et naturel des leviers d'attractivité du territoire	Rénovation de l'Eglise	Pont-Author	2022	685 539,69 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Faire de la culture, du patrimoine bâti et naturel des leviers d'attractivité du territoire	Rénovation de l'Eglise	Ecaquelon	2023	700 000,00 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Faire de la culture, du patrimoine bâti et naturel des leviers d'attractivité du territoire	Rénovation de l'Eglise	Condé sur Risle	2022	25 000,00 €

Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Faire de la culture, du patrimoine bâti et naturel des leviers d'attractivité du territoire	Diagnostic pour la rénovation de l'Eglise Saint-Germain	Pont-Audemer	2022	18 941,20 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Faire de la culture, du patrimoine bâti et naturel des leviers d'attractivité du territoire	Tranche 2 de la rénovation de l'église Saint-Ouen, classé aux monuments historiques	Pont-Audemer		
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Faire de la culture, du patrimoine bâti et naturel des leviers d'attractivité du territoire	Réhabilitation du palais de justice et conversion en tiers-lieu culturel (Action PVD)	Pont-Audemer	2025	
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Faire de la culture, du patrimoine bâti et naturel des leviers d'attractivité du territoire	Réhabilitation des mares	CCPAVR		
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Faire de la culture, du patrimoine bâti et naturel des leviers d'attractivité du territoire	Végétalisation du cimetière	Brestot	2021	
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Faire de la culture, du patrimoine bâti et naturel des leviers d'attractivité du territoire	Végétalisation des cimetières	Pont-Audemer	2022	30 000,00 €
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Faire de la culture, du patrimoine bâti et naturel des leviers d'attractivité du territoire	Plantation de 600 arbres (fruitiers) afin de créer des îlots de fraîcheur, favoriser la biodiversité, la pédagogie sur les saisons et distribuer les récoltes aux associations d'aide alimentaire, (Action PVD)	Pont-Audemer	2024	90 000,00 €

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Faire de la culture, du patrimoine bâti et naturel des leviers d'attractivité du territoire	Glos sur Risle	2025	
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Faire de la culture, du patrimoine bâti et naturel des leviers d'attractivité du territoire	Illeville-sur-Montfort	2023	en cours
Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives	Permettre aux jeunes, personnes âgées et personnes isolées de se déplacer	Campigny		
Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives	Permettre aux jeunes, personnes âgées et personnes isolées de se déplacer	Campigny		
Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives	Permettre aux jeunes, personnes âgées et personnes isolées de se déplacer	Tourville sur Pont-Audemer / Les Préaux		
Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives	Permettre aux jeunes, personnes âgées et personnes isolées de se déplacer	Saint-Symphorien		
Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives	Permettre aux jeunes, personnes âgées et personnes isolées de se déplacer	Appeville-Annebault et Montfort-sur-Risle	2022	176 721,00 €
Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives	Permettre aux jeunes, personnes âgées et personnes isolées de se déplacer	Rougemontiers	2023	
Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives	Permettre aux jeunes, personnes âgées et personnes isolées de se déplacer	Rougemontiers	2027	

	personnes isolées de se déplacer				
Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives	Permettre aux jeunes, personnes âgées et personnes isolées de se déplacer	Tranche 2 de la voie douce en bord de Risle (Quai Felix Faure) pour relier le centre-ville aux étangs (Action PVD)	Pont-Audemer	2022	798 584,00 €
Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives	Permettre aux jeunes, personnes âgées et personnes isolées de se déplacer	Aménagement du boulevard urbain - tranche 2 (connexion au boulevard Pasteur, rue des étangs et sécurisation de la tranche 1)	Pont-Audemer	2023	
Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives	Permettre aux jeunes, personnes âgées et personnes isolées de se déplacer	Réalisation d'un chemin piéton autour d'Illeville sur Montfort	Illeville-sur-Montfort	2023	en cours
Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives	Permettre aux jeunes, personnes âgées et personnes isolées de se déplacer	Mobilité douce sur l'ancienne ligne de chemin de fer (Glos - Pont-Audemer)	CCPAVR		
Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives	Permettre aux jeunes, personnes âgées et personnes isolées de se déplacer	Aménagement de la route de Lisieux	Pont-Audemer	2022	1 300 000,00 €
Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives	Permettre aux jeunes, personnes âgées et personnes isolées de se déplacer	Réhabilitation des venelles (tranche 2) (Action PVD)	Pont-Audemer	2023	537 251,00 €
Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives	Permettre aux jeunes, personnes âgées et personnes isolées de se déplacer	Aménagement voie cyclable sur la pénétrante	CCPAVR		
Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives	Permettre aux jeunes, personnes âgées et personnes isolées de se déplacer	Elargissement du chemin des hautes planches	Pont-Audemer	2022	200 000,00 €

Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives	personnes isolées de se déplacer	Aménagement de la voie douce (Rue de l'Abbé Clément) pour connecter le centre-bourg au cimetière	Routot	2022	150 000,00 €
Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives	Développer les mobilités alternatives	Rampe d'accès au cimetière du haut	Marais Vernier		
Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives	Développer les mobilités alternatives	Plots sur le quai de Seine	Quillebeuf sur Seine	2023	en cours
Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives	Développer les mobilités alternatives	Plateforme d'auto-partage	CCPAVR	2022	127 865,00 €
Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives	Développer les mobilités alternatives	Implantation de 12 abris de vélos sécurisés afin de développer la pratique quotidienne du cyclisme (Action PVD)	Pont-Audemer	2022	73 974,00 €
Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives	Développer les mobilités alternatives	Sécurité et réglementations dans les chemins de randonnée	CCPAVR		
Conforter une dynamique économique locale et durable	Accompagner et valoriser les filières économiques locales	Accompagner les commerçants à développer le e-commerce (Action PVD)	Montfort sur Risle		
Conforter une dynamique économique locale et durable	Accompagner et valoriser les filières économiques locales	Marketing territorial	CCPAVR		

Conforter une dynamique économique locale et durable	Poursuivre la revitalisation des centralités et maintenir le tissu commercial existant	Multiservices de proximités dans une partie de l'école	Brestot	2026	en cours
Conforter une dynamique économique locale et durable	Poursuivre la revitalisation des centralités et maintenir le tissu commercial existant	Aménagement de la place du village	Saint-Symphorien		
Conforter une dynamique économique locale et durable	Poursuivre la revitalisation des centralités et maintenir le tissu commercial existant	Accueil de nouveaux commerces par la rénovation d'un bâtiment public	Toutainville	2022	300 000,00 €
Conforter une dynamique économique locale et durable	Poursuivre la revitalisation des centralités et maintenir le tissu commercial existant	Aménagement du centre bourg dont aménagement sportif près de la salle des fêtes	Appelleville-Annébault	2023	500 000,00 €
Conforter une dynamique économique locale et durable	Poursuivre la revitalisation des centralités et maintenir le tissu commercial existant	Préservation des commerces locaux et des entreprises	Rougemontiers		
Conforter une dynamique économique locale et durable	Poursuivre la revitalisation des centralités et maintenir le tissu commercial existant	Dépollution et aménagement de la friche Costil	CCPAVR	2025	4 598 449,00 €
Conforter une dynamique économique locale et durable	Poursuivre la revitalisation des centralités et maintenir le tissu commercial existant	Ouverture d'une boutique éphémère afin d'encourager l'ouverture de nouveaux concepts commerciaux (Action PVD)	Pont-Audemer	2023	
Conforter une dynamique économique locale et durable	Poursuivre la revitalisation des centralités et maintenir le tissu commercial existant	Réhabilitation de l'ancienne garderie pour accueillir des services de proximité	Les Préaux		
Conforter une dynamique économique locale et durable	Poursuivre la revitalisation des centralités et maintenir le tissu commercial existant	Aménagement du centre bourg	Les Préaux		

Conforter une dynamique économique locale et durable	Poursuivre la revitalisation des centralités et maintenir le tissu commercial existant	Acquisition d'un bâtiment (ancien restaurant) pour créer des services de proximité	Les Préaux	
Conforter une dynamique économique locale et durable	Poursuivre la revitalisation des centralités et maintenir le tissu commercial existant	Création d'un tiers lieu dans l'ancien petit théâtre (halle circuits courts, co-working, sociabilisation intergénérationnel) (Action PVD)	Pont-Audemer	2024
Conforter une dynamique économique locale et durable	Poursuivre la revitalisation des centralités et maintenir le tissu commercial existant	Aménagement de la zone d'activités "papeterie"	CCPAVR	
Conforter une dynamique économique locale et durable	Poursuivre la revitalisation des centralités et maintenir le tissu commercial existant	Zone d'activités du Perrey (Cabaret)	CCPAVR	
Conforter une dynamique économique locale et durable	Poursuivre la revitalisation des centralités et maintenir le tissu commercial existant	Aménagement de la zone d'activité de Saint-Mards-de Blacarville	CCPAVR	
Conforter une dynamique économique locale et durable	Poursuivre la revitalisation des centralités et maintenir le tissu commercial existant	Création d'une zone d'activité le long de l'A13 afin de profiter des 2 nouveaux échangeurs (en lien avec les autres com com partenaires du projet)	CCPAVR	
Conforter une dynamique économique locale et durable	Poursuivre la revitalisation des centralités et maintenir le tissu commercial existant	Pérenniser le catalogue des commerçants de Pont-Audemer (Action PVD)	Pont-Audemer	2023
Conforter une dynamique économique locale et durable	Favoriser l'emploi des jeunes	Ecole de la 2ème chance	Tourville sur Pont-Audemer	

Conforter une dynamique économique locale et durable	Favoriser l'emploi des jeunes	Ecole de la garde à cheval	Tourville sur Pont-Audemer	2023	620 000,00 €
Conforter une dynamique économique locale et durable	Favoriser l'emploi des jeunes	Requalification du site du collège	Manneville sur Risle		
Conforter une dynamique économique locale et durable	Favoriser l'emploi des jeunes	Créer une plateforme numérique pour les stages et favoriser l'alternance	Pont-Audemer	2023	15 000,00 €
Conforter une dynamique économique locale et durable	Développer les circuits courts	Panier de producteurs locaux	Toutainville	2022	80 000,00 €
Conforter une dynamique économique locale et durable	Développer les circuits courts	Réhabilitation d'un bâtiment en centre bourg pour créer un magasin de produits locaux	Routot	2023	200 000,00 €
Conforter une dynamique économique locale et durable	Développer les circuits courts	Magasin de producteurs locaux	Marais Vernier		
Conforter une dynamique économique locale et durable	Développer les circuits courts	Halle pour les commerces et producteurs locaux	Marais Vernier		
Conforter une dynamique économique locale et durable	Développer les circuits courts	Halle de marché sur la place du phare	Quillebeuf sur Seine		
Conforter une dynamique économique locale et durable	Développer les circuits courts	Construction d'une halle	Illeville sur Montfort	2027	en cours
Conforter une dynamique économique locale et durable	Développer les circuits courts	cantine	CCPAVR		
Conforter une dynamique économique locale et durable	Développer les circuits courts	Création d'une cuisine centrale afin de favoriser le bio et les circuits courts	Pont-Audemer	2022	350 000,00 €

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Conforter une dynamique économique locale et durable	Développer les circuits courts	Construction d'une cantine	Routot	2022	1 523 718,00 €
Conforter une dynamique économique locale et durable	Développer les circuits courts	Casiers pour les producteurs locaux	Le Perrey	2022	6 000,00 €
Conforter une dynamique économique locale et durable	Développer les circuits courts	La Ferme de Siglas autrement - (légumerie, fruiterie, circuits-courts)	Tourville sur Pont-Audemer		
Conforter une dynamique économique locale et durable	Développer les circuits courts	Structurer la filière maraîchage (Légumerie, fruiterie, ...)	CCPAVR		
Conforter une dynamique économique locale et durable	Développer les circuits courts	Halle fermière	Le Perrey	2022	130 000,00 €
Conforter une dynamique économique locale et durable	Poursuivre la revitalisation des centralités et maintenir le tissu commercial existant	Toilette publique auto-lavante avec connexion sur la réserve d'eau	Routot	2022	30 000,00 €

# ANNEXE 4

---

Indicateurs d'évaluations des  
axes stratégiques et des  
orientations

**INDICATEURS D'EVALUATION DU PROJET DE TERRITOIRE**  
(les indicateurs seront affinés ou précisés dans la durée du contrat)

**AXE TRANSVERSAL**

**Engager le territoire et ses habitants dans le défi de la transition écologique et énergétique**

Mettre la vie au cœur du projet de territoire		Mener une politique énergétique, écologique et responsable	
Taux de participation aux élections (1 <sup>er</sup> tour présidentielle, 2017)	77% (2 <sup>ème</sup> tour présidentielle, 2017)	Existence d'instance(s) citoyenne(s) Conseil municipal des jeunes (Pont-Audemer)	Nombre d'événements citoyens
80,3%		26,97 t <sub>eq</sub> CO <sub>2</sub> /hab (2015)	26,97 t <sub>eq</sub> CO <sub>2</sub> /hab (2015)
		697 GWh (2014)	697 GWh (2014)
		0,022 GWh (2018)	0,022 GWh (2018)
			Inventaire territorial des émissions de polluants
			58,78 kg/hab (2015)

**AXE 1**

**Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous**

Renforcer les services à la petite enfance et à l'enfance	Renforcer le service d'aide aux seniors	Garantir une offre de santé de proximité plus complète	Favoriser la pratique sportive et les activités de loisirs	Déployer l'usage du numérique dans l'offre de services
Capacité d'accueil de la petite enfance	Nombre de places dans les hébergements pour personnes âgées autonomes	Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes	Nombre de licenciés sportifs pour 100 habitants	Part des locaux raccordables FTTH (fibre optique)
	75	3,0 consultations par an par habitant (2018)	27,5 pour 100 habitants (2018)	60,8% (2020)
				Taux d'utilisation des services en ligne de la collectivité
				à définir

**AXE 2**

**Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré**

Définir une stratégie foncière durable	Faire de la Risle et ses abords un lieu d'attractivité	Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous	Faire de la culture, du patrimoine bâti et naturel des leviers d'attractivité du territoire
Part des forêts et milieux semi-naturels et zones humides (0,3%)	Part des cours d'eau en bon état écologique	Taux de fuite des réseaux d'eau du territoire	Augmentation de la fréquentation des principaux sites touristiques patrimoniaux (paysant)
71,3% (2018)	Bon (0,3%)	81,4 SAEFVR / 73,4 SAEPRP (20018)	Nombre de visites dans les offices de tourisme
21,3% (2018)	Moyen (0,3%)	351 kg/hab (20018)	6 992 en 2021 (le 26/10/21)
5% (2018)			CT bilan
		9%	

**AXE 3**

**Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives**

Permettre aux jeunes, personnes âgées, personnes isolées de se déplacer	Développer les mobilités alternatives
Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés	Part modale des modes actifs et des transports en commun dans les déplacements domicile-travail
à définir	7,18% (transport en commun, marche à pied, vélos) (2018)

**AXE 4**

**Conforter une dynamique économique locale et durable**

Accompagner et valoriser les filières économiques locales	Favoriser l'emploi des jeunes	Développer les circuits courts	Poursuivre la revitalisation des centralités et maintenir le tissu commercial existant
Nombre d'emplois sur le territoire	Part des jeunes non insérés (ni en emploi, ni en formation NEET) Taux	Part de surface agricole utile en agriculture biologique	Solde entre les créations et les fermetures d'entreprises à Pont-Audemer et dans les pôles secondaires
10 659 (2018)	18,7% (2018)	3,85% (2020)	Taux de création d'entreprise
			12,8% (2018)

# ANNEXE 5

---

Liens de la stratégie avec les documents stratégiques existants

CRTE			Lien avec les actions en cours sur le territoire	
Axe	Orientation	Enjeux	Document	Objectif ou action
Renforcer le maillage de l'offre de services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Orientation 1 : Renforcer le service à la petite enfance	Améliorer la proximité et faciliter l'organisation des parents qui travaillent pour garantir la qualité de vie pour eux et leurs enfants  Empêcher la désertification du territoire	Projet éducatif social local	Projet Centre social à l'échelle CCPAVR  Orientation 2.3 - Accompagner les parents pour une relation enfant / parent épanouie Action 2.3.1 : Création d'un Réseau Parentalité
			PLUI PADD	✓Créer ou accompagner la création d'espaces d'accueil collectif dédié à la petite enfance, de micro-crèches et également favoriser l'installation d'assistantes maternelles permettant ainsi de diversifier les modes de garde pour enfants et d'augmenter les capacités d'accueil.
			Contrat de territoire	Maison d'activités intergénérationnelles et périscolaires  F10 : Extension de l'école de Saint-Mards de Blacarville
			Contrat Enfance Jeunesse	
			Stratégie territoriale : Projet "Famille et parentalité"	Objectifs projet "Famille et parentalité": 1. Valoriser le réseau de partenaires qui travaillent en synergie à l'accompagnement de la parentalité sur le territoire ; 2. Développer différentes actions répondant aux interrogations les plus fréquentes des parents du territoire, ainsi que des actions répondant aux besoins spécifiques des parents d'adolescents ; 3. Mailler le territoire d'actions favorisant la relation enfant-parents, notamment au travers d'animations conduites au plus près des familles.
	Orientation 2 : Renforcer le service d'aide aux seniors	Améliorer les services à destination des personnes âgées;	Projet éducatif social local	Orientation 3.2 - Développer l'égalité d'accès à l'habitat, aux droits et aux services pour les publics fragilisés Action 3.2.4 - Déployer le guichet intégré (MAIA) à destination des personnes âgées

		Renforcer la formation du personnel		
		Garantir et préserver l'autonomie des personnes âgées	OPAH	Reconversion des îlots Bataille et Cœur du Doult Vitran: habitat de type "béguinage"
			PLUI PADD	Prévoir l'éventail de services permettant le maintien à domicile des personnes âgées.
			Projet éducatif social local	Action 5.1.1 : adaptation des logements au vieillissement de la population : participation au financement des travaux d'amélioration de l'habitat
<b>Orientation 3 : Garantir une offre de santé de proximité plus complète</b>	Faciliter l'accès aux soins à tous les habitants		Stratégie territoriale	Démarche "PSLA" (pôle libéral de santé ambulatoire)
			PLUI PADD	✓Regrouper et mailler l'offre médicale pour lutter contre le phénomène de désertification médicale à l'œuvre sur le territoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>• En s'appuyant sur les structures existantes (le centre hospitalier de Pont-Audemer, les maisons de santé et les différents praticiens sur le territoire) ;</li> <li>• En favorisant la création de nouveaux espaces d'accueil et l'installation de nouveaux praticiens sur le territoire.</li> </ul>
			Contrat de territoire	F17 : CONSTRUCTION DU PSLA INTERCOMMUNAL DE PONT-AUDEMER
	Développer l'offre de maintien à domicile		PLUI PADD	✓Prévoir l'éventail de services permettant le maintien à domicile des personnes âgées.
			Projet éducatif social local	Action 5.1.1 : adaptation des logements au vieillissement de la population : participation au financement des travaux d'amélioration de l'habitat

	<b>Orientation 4 : Favoriser la pratique sportive sur le territoire</b>	Proposer des activités sportives variées : sport découverte, sport tourisme, club kayak, VTT, marche, etc.	Candidature Petites villes de Demain	La pratique sportive : vecteur d'insertion et de bien vivre Plusieurs volets d'actions en faveur de la pratique sportive : * Démarche initiée "sport sur ordonnance" en collaboration avec l'ARS * Diagnostic territorial sur l'état des lieux de la pratique sportive sur le territoire * Maintien, entretien et suivi des équipements sportifs * Sport pour tous : lutte contre les discriminations, vecteur de lien social * Sport tourisme à développer
		Intensifier l'offre en équipements et infrastructures sportives	Contrat de territoire	Construction d'un club house de golf
			Projet éducatif social local	PESL : Action 2.5.3 - Permettre à tous les jeunes du territoire, dès l'école primaire, de découvrir la pratique du sport
			Stratégie territoriale	Priorités ciblées stratégie territoriale : 1. Le sport "proche de chez moi" : proposer une activité sportive à tout type de population dans un rayon de 15mn ; 2. Le sport "j'ai envie de bouger" : procurer des offres adaptées (le sport comme lien social, le sport "bien-être", le sport pour se remettre en forme, le sport entretien, ...) 3. Le sport "j'utilise ma nature" : faciliter l'accès aux voies douces, aux chemins de randonnée, à la découverte du patrimoine.
<b>Orientation 5 : Améliorer l'offre de loisirs</b>	Inclure la jeunesse dans l'offre de loisirs	Contrat de territoire	F11 : TRANSFORMATION DE L'ANCIENNE TRESORERIE EN ECOLE DE MUSIQUE – MONTFORT SUR RISLE	
<b>Orientation 6 : Déployer l'usage du numérique dans l'offre de services</b>	Guichet unique (formation des agents d'accueil) et sur les pôles secondaires	Projet éducatif social local	PESL : Action 4.2.1 - Mettre en place un guichet intégré Maison France Services, fixe et mobile	

		(premier accueil)		
		Formation des habitants à l'usage du numérique	Projet éducatif social local	Action 3.1.1 - Créer une structure de l'animation de la vie sociale diffuse sur tout le territoire --> accès et accompagnement au numérique
		Déployer une couverture numérique complète du territoire (fibre)	PLUI PADD	✓Faciliter le raccordement aux réseaux de communication numérique, notamment l'accès au très haut débit.
			Schéma local d'aménagement numérique	
			Stratégie territoriale	Objectif : couverture très haut débit de la totalité du territoire en 2021
<b>Conforter une dynamique économique locale et durable</b>	<b>Orientation 1 : Accompagner et valoriser les filières économiques locales</b>	Identifier les besoins des entreprises du territoire	Projet éducatif social local	Action 7.2,1 - Création de teasers de présentation des entreprises Action 7.2.3 - Mettre en place sur le territoire le label "Entreprise accueillante"
	<b>Orientation 2 : Favoriser l'emploi des jeunes</b>	Renforcer l'offre de formation locale à destination des jeunes en lien avec les besoins des entreprises du territoire	Contrat de territoire	F18 : CREATION D'UN FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS A PONT-AUDEMÉR
			Projet éducatif social local	Action 6.2. 1 : Faire venir les demandeurs d'emploi et les étudiants sur les salons et les forum / Organiser des jobs-dating Action 7.1.1 - Mettre en place « le jeudi des métiers » dans les collèges du territoire Action 7.1.2 - Créer une plateforme numérique pour les stages et l'alternance

	<p><b>Orientation 3 : Développer les circuits courts locaux</b></p>	<p>Favoriser une alimentation de proximité et biologique à l'aide de circuits courts</p>	<p>PCAET</p>	<p>Axe 4 : Développer l'agriculture et l'alimentation durables</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Accompagner le changement de pratiques et l'innovation du secteur agricole (agroforesterie, maraîchage sur sol vivant, non-labour, méthanisation)</li> <li>* Favoriser l'installation d'agriculteurs labellisés (agriculture biologique, agriculture raisonnée, etc.)</li> <li>* Promouvoir et dynamiser les filières courtes et locales (marché, AMAP, drive fermier, ...)</li> <li>* Tendre vers l'autonomie alimentaire du territoire</li> <li>* Permettre aux habitants quel que soit leur âge de manger sainement, des produits locaux</li> <li>* Lutter contre la précarité alimentaire</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer l'agroécologie, l'agroforesterie et l'agriculture de précision, notamment pour réduire au maximum les surplus d'engrais azotés.</li> <li>• Faire évoluer la demande alimentaire (produits de meilleure qualité ou issus de l'agriculture biologique, prise en compte des préconisations nutritionnelles) et réduire le gaspillage alimentaire</li> </ul>
			<p>PLUI PADD</p>	<p>Soutenir le développement des activités agricoles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* ✓ Conforter et valoriser la vente directe ou en circuits courts afin de promouvoir la production locale, de favoriser un prix de vente plus satisfaisant pour l'exploitant et de répondre aux évolutions de consommation.</li> </ul>
			<p>Projet éducatif social local</p>	<p>Action 6.1.2 - Soutenir le concept de drive fermier sur tout le territoire, en collaboration avec le Lycée de Tourville-sur-Pont-Audemer</p> <p>Action 6.1.3 - Utiliser des réserves foncières à des fins de culture en attendant la réalisation d'un projet</p>
		<p>S'appuyer sur le Projet</p>		

		Alimentaire Territorial (PAT) pour connaître l'offre en alimentation		
		Protéger la filière de transformation locale du bois et les emplois du secteur	PCAET	AXE 5 * Soutenir et développer une filière locale d'approvisionnement en bois-énergie (bois bocage énergie)
		Ecologie industrielle		
		Encourager à l'utilisation du bois	PCAET	Axe 2 : Développer les filières locales de matériaux biosourcés (bois, paille, ...) Promouvoir les produits de construction et de rénovation et les équipements à plus faible empreinte carbone (issus de l'économie circulaire ou biosourcés) et à haute performance énergétique et environnementale sur l'ensemble de leur cycle de vie.
	<b>Orientation 4 : Poursuivre la revitalisation des centralités et maintenir le tissu commercial existant</b>	Maintenir les commerces dans les polarités  Relancer l'économie du territoire en dynamisant les centres-bourgs  Soutenir et développer les commerces de proximité  PVD	PLUi_PADD : Axe "Accentuer la dynamique économique"	Orientation PLUI : Renforcer l'attractivité du territoire en accueillant durablement de nouvelles entreprises * Conforter les espaces économiques existants : * Implanter les activités commerciales au sein des zones existantes dédiées, dans les centres bourgs ou en renouvellement. * Proposer de nouveaux espaces économiques répondant aux besoins des entreprises, prenant en compte leur cycle de vie : création, croissance, stabilisation ou réorganisation  Orientation PLUI: Accompagner les commerces de proximité ✓Pérenniser une offre commerciale et de services dense et diversifiée dans les centres-villes de Pont-Audemer, de Montfort-sur-Risle. ✓Soutenir l'offre commerciale et de

				services de proximité dans les pôles relais (Corneville-sur-Risle, Fourmetot, Pont-Authou, Toutainville) et les villages. ✓ Proscrire les réhabilitations de commerces en logements dans les centres-villes.
			Contrat de territoire	* Réalisation du parc d'activités de la Cartonnerie * Réalisation du parc d'activités de la Papèterie * Etude de reconversion de la fiche du cinéma Le Royal à Pont-Audemer
			OPAH de revitalisation rurale sur les centres-bourgs	
			Candidature Petites villes de Demain	
			Projet éducatif social local	Action 6.3.1 : Créer des commerces éphémères / boutique test "Zéro fermeture de commerce dans le centre bourg pour raison de retraite" : travailler en amont avec la Mission Locale et Pôle Emploi pour préparer et accompagner un repreneur demandeur d'emploi
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Orientation 1 : Définir une stratégie foncière durable	Réhabiliter les friches industrielles représenterait une possibilité de développer des nouveaux secteurs d'activité ;	AURH_Programme d'actions de la Risle	AURH : Action 2.2 Mettre en œuvre une politique foncière de reconversion
			PLUI PADD	* Reconvertir des friches stratégiques, existantes ou en devenir, pour y accueillir des logements notamment à Pont-Audemer, Les Préaux, Manneville-sur-Risle et Pont-Authou

		<p>Identifier toutes les friches du territoire et reprendre en main le dossier</p>		<p>* • Réinvestir les friches industrielles, situées essentiellement le long de la Risle : la Cartonnerie et la Papèterie à Pont-Audemer ; les silos et les tissages à Glos-sur-Risle, à Montfort-sur-Risle, PontAuthou, Saint-Philbert-sur-Risle, etc.</p>
		<p>Développer pour certaines friches une définition claire de leur avenir.</p>	<p>Contrat de territoire</p>	<p>Etude de reconversion de la fiche du cinéma Le Royal à Pont-Audemer</p>
	<p><b>Orientation 2 : Faire de la Risle et ses abords un lieu d'attractivité</b></p>	<p>Aménager les abords de la ville (voie verte, vélos) en développant les voies vertes qui permettrait de désengorger les routes (d39/D130) et limiter l'empreinte Carbone du territoire ;</p> <p>Réaliser des zones de rétentions ;</p> <p>Renforcer l'attractivité touristique du territoire.</p>	<p>AURH_Programme d'actions de la Risle</p>	<p>AURH</p> <p><b>Axe 1 : Recréer de la continuité : un fil conducteur du territoire.</b></p> <p>1.1 Construire la véloroute</p> <p>1.2 Aller à la Risle</p> <p>1.3 Entretien durablement la coeur de la Risle</p> <p>1.4 Essaimer des lieux uniques le long de la Risle</p> <p><b>Axe 2 : Créer une « Risle Intense » autour de pôles, de fonctions jalonnant un vaste espace naturel habité.</b></p> <p>2.1 Déployer la Vi(l')e à 15 minutes</p> <p>2.2 Mettre en œuvre une politique foncière de reconversion</p> <p>Axe 3 : Amplifier le rayonnement en Normandie et au-delà</p> <p>3.1 La Risle, pôle d'excellence de l'agro-écologie</p> <p>3.2 Accompagner le développement des tiers-lieux connectés</p> <p>3.3 Déployer une stratégie de communication "Vallée de la Risle"</p> <p>3.4 Créer un évènement festif fédérateur</p>

			Contrat de territoire	Contrat de territoire : F14 : Aménagement d'une voie douce en bords de Risle F13 : Aménagement des Etangs de Pont-Audemer
<b>Orientation 3 : Garantir une meilleure qualité de vie pour tous</b>	Valoriser l'existant plutôt que construire de nouveaux logements	Améliorer la qualité de l'offre de logements dans les polarités du territoire	PLUi PADD : Axe "Adapter l'offre de logements aux demandes actuelles et anticiper sur les besoins futurs" PLH (en cours)	* 2 440 logements nécessaires pour atteindre 34 000 habitants en 2033. * Répartir de manière équilibrée la production de logements sur l'ensemble du territoire * Favoriser les logiques vertueuses de densification et de construction des villes et des villages sur eux-mêmes, afin de limiter l'étalement urbain * Ouvrir une offre complémentaire en extension, en prenant soin à la qualité des liens avec l'urbanisation des villes et villages * Diversifier le parc de logements pour l'adapter aux évolutions de la société * Répondre aux attentes et aux besoins en logements de tous les publics
	Développer une offre de logement accessible et adaptée aux besoins de chacun			
	Poursuivre les actions de renforcement			

		nt de la sécurité		
<b>Orientation 4 : Protéger le territoire des risques et aléas liés au dérèglement climatique</b>	Lutter contre les inondations	PLUi_PADD : Axe "Valoriser le cadre vie remarquable de la CCPAVR "	Orientation : Réduire l'exposition des habitants aux risques et nuisances	
	Renforcer la place de l'eau pour lutter contre le réchauffement climatique	PLUi_PADD : Axe "Valoriser le cadre vie remarquable de la CCPAVR "	Orientation : Valoriser les ressources naturelles	
	Porter une attention particulière aux aménagements près de la Risle	AURH_Programme d'actions Risle		
<b>Orientation 4 : Faire de la culture et du patrimoine des leviers de développement</b>	Rééquilibrer l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire	Stratégie territoriale	Projet : cinéma du quartier de la Fonderie(ZAC)	
		Projet éducatif social local	PESL : Action 2.4.1 - Elaborer et mettre en œuvre une politique culturelle intercommunale (délocalisation d'animations, déploiement d'espaces "Micro-folies-musées numériques de proximité")	
		Contrat de territoire	Construction d'un cinéma multiplexe à Pont-Audemer	
	Améliorer le cadre de vie et renforcer l'attractivité résidentielle	PLUI PADD	Axe : Conforter la dynamique démographique tout en proposant une offre de qualité en services et en équipements  Orientations : * Atteindre 34 000 habitants à horizon 2033 * Echelonner la croissance démographique dans le temps permettant ainsi l'accueil de nouveaux habitants dans de bonnes conditions sans déséquilibrer le territoire : anticiper l'implantation des équipements et des services	

		Valoriser et préserver la richesse des patrimoines existants, bâti et naturel	Candidature Petites villes de Demain	Démarche vise à créer un lieu de valorisation des patrimoines du territoire : deux sites sont actuellement à l'étude, une galerie de centre-ville ainsi qu'un bâtiment faisant partie d'un site industriel au cœur de la ville de Pont-Audemer.
			Candidature Label Ville Pays d'Art et d'Histoire	
			Contrat de territoire	F15 : Restauration du massif occidental de l'église Saint-Ouen de Pont-Audemer
			PLUi_PADD : Axe "Valoriser le cadre vie remarquable de la CCPAVR " "	<p>Protéger et valoriser la diversité paysagère du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Maintenir et valoriser le caractère rural de notre territoire et la valeur paysagère de la vallée de la Risle.</li> <li>* Maintenir et valoriser les formes urbaines caractéristiques de notre territoire.</li> <li>* Accompagner le maintien et le développement des continuités écologiques.</li> </ul> <p>Prendre en compte la richesse du patrimoine naturel et bâti identitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Préserver les belles propriétés, les manoirs, les maisons de maître et l'habitat traditionnel de Normandie qui ensemble contribuent à la richesse paysagère.</li> <li>✓ Recenser le bâti remarquable pour le protéger, confortant ainsi sa pérennité.</li> <li>✓ Préserver les caractéristiques paysagères propres aux communes ou secteurs.</li> <li>✓ Préserver les éléments naturels garants des paysages : alignements d'arbres, espaces boisés, haies, vergers, etc.</li> <li>✓ Mettre en valeur les sites et les monuments inscrits ou classés, leur cône de visibilité et soigner leurs abords.</li> </ul>

			Stratégie territoriale	<p>Projets de préservations et restauration réalisés ou en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Restauration de l'enseigne "Au Printemps" à Pont-Audemer,</li> <li>- Diagnostic sanitaire du château médiéval de Montfort-sur-Risle,</li> <li>- Restauration enseigne "Menier" à Saint-Germain Village.</li> </ul> <p>Démarche de conception et mise en œuvre d'actions de valorisation du patrimoine : itinéraire vélo le long de la vallée de la Risle / parcours itinérant à Pont-Audemer / Participation à des événements / Mapping de l'église de Saint-Ouen</p>
Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives	<p><b>Orientation 1 :</b> Permettre aux jeunes, personnes âgées et personnes isolées de se déplacer</p>	<p>Relier la ruralité à la ville centre</p> <p>Renforcer le réseau de transports en commun existant</p> <p>Permettre aux habitants de se déplacer le plus facilement et à moindre coût (gratuité du bus à Pont-Audemer)</p> <p>S'appuyer sur les dispositifs de covoiturage et d'autopartage pour</p>	<p>PLUi_PADD : Axe "Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives"</p>	<p>Orientations PLUi:</p> <p>Favoriser le covoiturage pour limiter le trafic des voitures individuelles et ainsi, les nuisances liées à l'automobile</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Permettre l'utilisation de nouvelles formes de mobilité</li> <li>* Sécuriser et faciliter les déplacements doux du quotidien</li> <li>* Gérer le transit des poids-lourds, très chargé le long de la Risle et source de nuisances</li> <li>* Encourager les initiatives en matière de transport en commun et conforter les lignes de transport en commun existantes</li> <li>* Questionner l'avenir de la voie ferrée Evreux-Honfleur</li> <li>* Anticiper les besoins en stationnement dans les nouveaux aménagements</li> </ul> <p>Projets cités stratégie territoriale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Constitution pôle mobilité, préfigurant un SCIC réunissant l'ensemble des acteurs de la mobilité</li> <li>* Pôle multimodale place Kennedy</li> <li>* Politique d'aménagement des parkings de covoiturage</li> <li>* Déploiement dispositif Rezo Pouce</li> </ul>

		renforcer l'offre existante	Projet éducatif social local	PESL : Action 4.3.1 - Organiser la mobilité sur tout le territoire en proposant à tous les publics la même qualité de prestation, avec des services adaptés et innovants --> développement plateforme mobilité / culture du vélo / ramassage scolaire collectifs types pédibus, s'cool Bus / gare multimodale à Pont-Audemer / autostop et rézo pouce / location vélo électrique / revoir trajet bus Pont-Audemer / permanence pôle mobilité
	<b>Orientation 2 : Développer les mobilités alternatives</b>	Mailler et améliorer l'offre de mobilité active : itinéraires cyclables (Seine à Vélo, ), abris de vélo, sentiers pédestres, réflexion sur le réaménagement des emprises de la voie ferrée, etc.	PCAET	Axe 1 : Développer l'offre de mobilité durable * Prendre en compte les déplacements doux et alternatifs pour chaque aménagement sur le territoire * Développer l'offre de mobilités douces et alternatives (Vélo, marche, transports en commun, etc.) ainsi que les nouvelles énergies (GNV, biocarburants, électrique, hydrogène, etc.) * Favoriser les modes de déplacements actifs (activité physique / santé) * Optimiser le remplissage des voitures pour les trajets quotidiens * Mettre en place des méthodes et infrastructures innovantes pour rationaliser le transport de marchandises sur le territoire  Objectifs : * atteindre 35 % de ventes de véhicules particuliers neufs électriques ou à hydrogène en 2030 et 100 % en 2040 * Réduction des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2015 pour les transports : -31% en 2030 et décarbonation complète en 2050
		Communiquer sur l'offre disponible pour renforcer l'usage des mobilités alternatives	Contrat de territoire	F12 : AMENAGEMENT D'UNE GARE ROUTIERE DANS LE CADRE DE LA CREATION DE LA PENETRANTE OUEST

				F14 : Aménagement d'une voie douce en bords de Risle – Tranche 1
		Travailler sur l'exemplarité des collectivités	PCAET	Axe 6 : Accompagner le changement de comportements ü Développer l'éco-exemplarité des collectivités (isolation, éclairage, énergie, mobilité)
		Accompagner une mobilité entreprise durable	PCAET	ü Développer les démarches inter-entreprises en faveur du développement durable (Écologie Industrielle et Territoriale, Économie Circulaire)
Transition écologique	Orientation 1 : Mettre la vie au cœur du projet de territoire	Faire participer le plus grand nombre à la transition écologique et énergétique  Avoir toujours plus de communication pour amener à la participation citoyenne	Projet éducatif social local	PESL orientation 5.3 – Promouvoir l'éco-citoyenneté et accompagner les habitants dans la transition énergétique et le développement durable  Action 5.3.2 : Sensibiliser les habitants aux gestes éco-citoyens: jardins partagés/ développer tiers lieux/moyens matériels pour composteurs collectifs / sensibilisation d'éco agents/ défi entreprise ADEME/ dispositif Ateliers éco-citoyens à étendre  PESL : action 1.2.1 : Mettre en place un conseil de développement
			Candidature Petites villes de Demain	Conseil de développement durable : propositions pour alimenter les dispositifs PVD  Plusieurs projets sont déjà mis en place avec une volonté de développement : - Création de trois jardins et vergers partagés au sein de la ville de Pont-Audemer - Mise en place de composteurs « en pied d'immeuble » en 2018. En 2021, trois nouveaux sites vont être inaugurés. - Installation de deux ruchers dont un à la médiathèque et l'autre à la station d'épuration. 14/18 - Poursuivre la lutte contre les espèces invasives telles que la renouée du Japon avec le soutien

				<p>de l'entreprise d'insertion être et boulot.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'entretien des espaces verts se fait totalement sans produits phytosanitaires. Certains terrains (bassins de ruissellement notamment) sont entretenus par éco pâturage (brebis).</li> <li>- Sensibilisation de la population vis-à-vis de la pollution en mettant en place des plaques « ici commence la mer »</li> </ul> <p>A venir (2021) : Plan de lutte contre les mégots</p>
			PCAET	<p>Axe 6 : Accompagner le changement de comportements</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*Sensibiliser, informer, partager des pratiques pour changer les comportements</li> <li>*Consommer des produits fabriqués localement</li> </ul> <p>Axe 7 : Soutenir les initiatives en faveur du développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*Favoriser la mise en œuvre de projets collectifs en faveur du développement durable</li> <li>*Favoriser l'économie collaborative, la réutilisation et le réemploi</li> <li>*Développer la coopération en faveur du développement durable</li> </ul>
			Stratégie territoriale : Projet " Nature dans la Ville "	<p>Projet nature dans la ville :</p> <p>AXE 1 : "S'approprier" et "retrouver" la Nature</p> <p>AXE 2 : Comprendre la biodiversité</p> <p>AXE 3 : Vivre dans un territoire RAMSAR</p> <p>AXE 4 : Vivre avec l'animal</p> <p>AXE 5 Réduire et trier les déchets</p>
	<b>Orientation 2 : Mener une politique énergétique écologique</b>	Poursuivre le développement des énergies renouvelables locales	Stratégie territoriale	<p>Objectif : atteindre le "Facteur 4" à l'horizon 2050, diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre constatées en 1990</p> <p>Projet : réaliser une étude sur le potentiel hydroélectrique de la rivière</p>

	<p><b>et responsable</b></p>		<p>PCAET</p>	<p>Axe 5 : Développer la production et consommation des énergies renouvelables</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Développer l'hydroélectricité</li> <li>* Développer le photovoltaïque sur les bâtiments publics et privés</li> <li>* Étudier le développement de l'éolien</li> <li>* Valoriser les bio-déchets et les déchets agricoles (méthanisation)</li> <li>* Soutenir et développer une filière locale d'approvisionnement en bois-énergie (bois bocage énergie)</li> <li>* Développer les projets collectifs citoyens, privés et publics de production et/ou consommation d'énergies renouvelables</li> <li>* Renforcer les réseaux locaux pour permettre l'injection d'énergie renouvelable et favoriser l'autoconsommation</li> <li>* Densifier et renforcer les petites installations (EnR)</li> <li>* Multiplier les petits réseaux de chaufferies collectives (EnR)</li> </ul>
		<p>Réduire la consommation énergétique des logements</p>	<p>PCAET</p>	<p>AXE 2 : Améliorer la performance énergétique et réduire l'impact écologique du secteur résidentiel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Rénover massivement le parc de logement</li> <li>* Lutter contre la précarité énergétique pour les logements et les déplacements</li> <li>* Systématiser l'utilisation de matériaux bio-sourcés locaux et issus de l'économie circulaire dans la construction et la rénovation</li> <li>* Intégrer la prise en compte de la qualité de l'air intérieur pour la rénovation et la construction (santé)</li> <li>* Développer les filières locales de matériaux biosourcés (bois, paille, ...)</li> </ul> <p>Réduction des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2015 pour les bâtiments -53% en 2030 et décarbonation complète en 2050</p>

			Projet éducatif social local	<p>PESL : 5;1;1 / . Participer à l'amélioration des logements anciens</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Réduire le nombre de logements occupés et inoccupés pour cause d'indécence ou d'insalubrité</li> <li>. Accompagner les habitants pour les aider dans le financement de l'isolation de leur logement (action en cours avec Soliha)</li> <li>. Déployer la thermographie à l'ensemble du territoire avec remise des thermographies, conseil et accompagnement de Soliha pour les projets et aides de rénovation énergétique</li> </ul>
			PLUI PADD	<p>Accompagner le territoire face au changement climatique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Encourager des nouvelles constructions conçues selon le principe du bioclimatisme.</li> <li>✓ Limiter les déperditions thermiques en :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Optimisant les formes urbaines (densité, volumétrie, etc.).</li> <li>• Incitant à l'isolation du bâti existant.</li> </ul> </li> </ul>
			projet OPAH intercommunale	
			AMI 100% Energies Renouvelables	<p>Déjà réalisé : thermographie aérienne</p> <p>Salon de l'énergie</p> <p>Sensibilisation des habitants à l'isolation du bâti</p>
		Préserver la biodiversité et le patrimoine naturel	Contrat de territoire	F13 : Aménagement des Etangs Tranche 2
			PCAET	<p>Axe 3 : Aménager le territoire dans un souci d'atténuation et d'adaptation au changement climatique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*Préserver, restaurer et valoriser les différents milieux naturels et la biodiversité (zones humides, forêts, etc.) et la biodiversité</li> <li>*Préserver et gérer la ressource en eau</li> <li>*Prendre en compte l'infiltration des eaux pluviales et de ruissellement pour tout</li> </ul>

				<p>aménagement public et privé</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*Étendre les périmètres de protection naturels</li> <li>* Conduire une politique d'aménagement durable des espaces publics, zones d'activités et d'habitat (espaces-verts, îlots de biodiversité, etc.)</li> <li>*Intégrer les enjeux air/énergie/climat dans le PLUi</li> </ul>
		Accompagner l'exemplarité des communes	PCAET	<p>Axe 6 : Accompagner le changement de comportements</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Développer l'éco-exemplarité des collectivités (isolation, éclairage, énergie, mobilité)</li> </ul>

# ANNEXE 6

---

Maquette financière

CC Pont-Audemer / Val de Risle et ses communes															
Axes stratégiques	Sous-orientations	2022					2023		2024		2025		2026		Total
Renforcer le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous	Renforcer les services à la petite enfance et à l'enfance	2 837 318,00 €		951 500,00 €	300 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	4 088 818,00 €	
	Renforcer le service d'aide aux séniors	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
	Garantir une offre de santé de proximité plus complète	3 105 588,00 €		1 050 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	4 155 588,00 €	
	Promouvoir la pratique sportive et les activités de loisirs	635 065,00 €		4 703 900,00 €	100 000,00 €	11 500 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	16 938 965,00 €	
	Déployer l'usage du numérique dans l'offre de services	30 000,00 €		- €	80 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	110 000,00 €	
<b>Total</b>		<b>6 607 971,00 €</b>		<b>6 705 400,00 €</b>	<b>480 000,00 €</b>	<b>11 500 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>25 293 371,00 €</b>	
Favoriser un cadre de vie de qualité et un développement maîtrisé et équilibré	Définir une stratégie foncière durable	4 042 199,00 €		- €	5 206 640,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	9 248 839,00 €	
	Faire de la Risle et ses abords un lieu d'attractivité	1 150 000,00 €		250 000,00 €	- €	300 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	1 700 000,00 €	
	Garantir une meilleure qualité de vie pour tous	12 602 782,44 €		270 000,00 €	5 000,00 €	200 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	13 077 782,44 €	
	Faire de la culture, du patrimoine bâti et naturel des leviers d'attractivité du territoire	777 293,69 €		2 622 533,00 €	90 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	3 489 826,69 €	
	<b>Total</b>		<b>18 572 275,13 €</b>		<b>3 142 533,00 €</b>	<b>5 301 640,00 €</b>	<b>500 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>27 516 448,13 €</b>
Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives	Permettre aux jeunes, personnes âgées et personnes isolées de se déplacer	2 625 305,00 €		537 251,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	3 162 556,00 €	
	Développer les mobilités alternatives	201 839,00 €		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	201 839,00 €	
<b>Total</b>		<b>2 827 144,00 €</b>		<b>537 251,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>3 364 395,00 €</b>	
Conforter une dynamique économique locale et durable	Accompagner et valoriser les filières économiques locales	- €		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
	Poursuivre la revitalisation des centralités et maintenir le tissu commercial existant	300 000,00 €		500 000,00 €	- €	4 598 449,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	5 398 449,00 €	
	Favoriser l'emploi des jeunes	- €		635 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	635 000,00 €	
	Développer les circuits courts	2 089 718,00 €		200 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	2 289 718,00 €	
	<b>Total</b>		<b>2 389 718,00 €</b>		<b>1 335 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>4 598 449,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>8 323 167,00 €</b>						
<b>TOTAL</b>		<b>30 397 108,13 €</b>		<b>11 720 184,00 €</b>	<b>5 781 640,00 €</b>	<b>16 598 449,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>64 497 381,13 €</b>	